



Le portrait du Journal du Palais

Miraculé en quête de record

Les 23 et 24 mai se déroulera à Mâcon le premier Run & Fest. Un événement de plus dans le monde de la course à pied ? Pas tout à fait. Ce projet, unique en son genre, est porté par trois vingtenaires, dont Mathis Ladoué jeune coach qui a survécu à une énorme chute. *Page 24*

Une triple compétence vecteur de développement

Fondée en 1964, PMB Plast se distingue par sa triple expertise de mouliste, d'injecteur et d'assembleur. Initialement tournée vers l'automobile, la société a opéré un virage stratégique réussi vers le secteur médical, qui représente aujourd'hui la quasi-totalité de son CA. *Page 8*

Domanys à Chevannes

Dix maisons individuelles, une nouvelle rue, du bois local, une performance énergétique annoncée parmi les plus élevées du Grand-Est et un investissement de 2,27 M€, tel est le périmètre du programme immobilier conçu par le bailleur social dans la petite ville du sud-ouest auxerrois. *Page 11*

8 pages d'annonces légales

Lire les pages 14 à 21

Catherine Vautrin en visite à Valduc



C'est à une visite exceptionnellement rare à laquelle la presse a été conviée ce jeudi 5 mars sur le site de Valduc dans le sillage de la ministre des Armées et des Anciens combattants, puisque les journalistes ont pu pénétrer sur le

site du CEA Valduc dans deux espaces de la Direction des applications militaires, là où sont élaborés certains composants des têtes nucléaires de l'arsenal français et où sont menées des études de qualification des matériaux. La venue

de Catherine Vautrin intervient trois jours après le discours du Président de la République Emmanuel Macron sur la base opérationnelle de l'Île-Longue, où il a annoncé le renforcement du nombre de têtes nucléaires qui constituent le cœur de la

force de dissuasion militaire de notre pays. Valduc, au nord de la Côte-d'Or, est en effet un maillon essentiel de l'élaboration des armes nucléaires françaises.

Page 3

La Toison d'Or bat ses records

C'est une information du *Journal du Palais* : durant le mois d'avril (du 2 au 30), le Dijonnais Skima, spécialisé dans la représentation hyperréaliste, sera présent à la Toison d'Or. L'artiste y exposera 40 œuvres, dont des originaux, dans un espace de 70 m². L'hybridation du centre commercial, à la fois lieu de shopping et lieu de vie est une des clefs

du développement selon la directrice du lieu Solène Jourde, qui souhaite pérenniser cette dimension plurielle capable de toucher tous les publics. Une stratégie appuyée par un bilan 2025 « exceptionnel » puisqu'avec 8,4 millions de visiteurs accueillis en 2025, le centre commercial dijonnais retrouve son niveau record de 2016. *Page 4*

L'Imdex 2026 : l'immobilier d'entreprise recule. *Page 10*

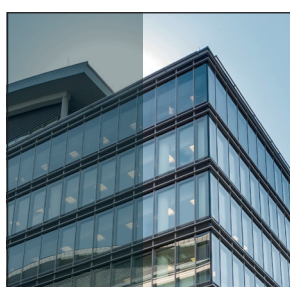
BÂTISSEURS BOURGUIGNONS
la maison passion

CONSTRUCTEUR DE
MAISONS INDIVIDUELLES

Votre maison sur-mesure
en toute confiance !

03 80 53 96 96

R 28302 - 5010 - 2€



CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation,
clé en main, investissement...



Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux
professionnels sur www.impact-cbre.fr

dijon@impact-cbre.fr

IMPACT
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

www.impact-property.fr
Gestion locative & technique



Votre gestionnaire immobilier : Audrey HERAMBourg
03 80 51 71 64 | contact@impact-property.fr

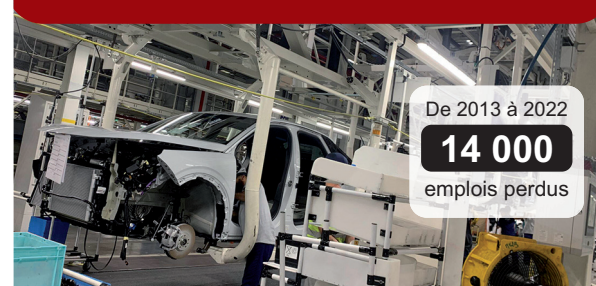
La qualité de l'air au travail



Les violences au travail



L'emploi industriel en BFC



baromètre

Coûts cachés de la mauvaise qualité de l'air au travail

Selon un étude d'OberA, 56 % des Français en activité jugent la qualité de l'air au travail moyenne à très mauvaise. 68 % déclarent ressentir au moins un effet associé à l'air ambiant au travail. Cette mauvaise qualité semble agir sur la performance au quotidien, comme les difficultés de concentration (36 %) et des irritations (38 %), sans oublier des maux de tête (31 %). 37 % disent que ces effets reviennent au moins 2 à 3 fois par semaine. 59 % des Français estiment avoir eu au moins une journée d'absence liée à des symptômes survenant ou aggravés par la mauvaise qualité de l'air au travail et 11 % déclarent même plus de six jours. Selon 38 % des salariés, la mauvaise qualité de l'air coûte plus de 1.000 €/an à leur entreprise.

Violences au travail : les femmes plus touchées

Le baromètre OpinionWay réalisé pour Ekilibre Conseil sur la santé et les conditions de travail indique que 25 % des salariés déclarent avoir subi des violences au travail. Parmi eux, 59 % sont des femmes (contre 41 % des hommes). Par ailleurs, 62 % des situations caractérisées de harcèlement concernent des femmes. De même, 50 % des femmes déclarent devoir « faire bonne figure en toutes circonstances » (contre 39 % des hommes). Les données épidémiologiques confirment que la souffrance psychique liée au travail touche au moins 50 % de femmes en plus que d'hommes.

Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il en BFC

Depuis 2022, la Bourgogne Franche-Comté n'est plus la première région industrielle de France. Entre 2013 et 2022, elle a encore perdu près de 14.000 emplois dans l'industrie, alors que ce secteur s'est stabilisé ailleurs en France. Ce décrochage découle de plusieurs facteurs. La Bourgogne-Franche-Comté est spécialisée dans des secteurs industriels en difficulté, comme l'automobile, et moins présente sur les créneaux porteurs. Elle paye encore le prix de la crise des années 2000, comme l'ensemble du grand quart nord-est. Et la région se trouve éloignée des métropoles de premier plan, où se concentrent la recherche et l'innovation.

En rejoignant DOMetVIE, l'Auxerroise entend aider les personnes en perte d'autonomie, du financement à la conduite des travaux, à rester vivre à domicile grâce à des solutions adaptées.

JDP



Isabelle Geffroy, le défi du « bien vieillir » chez soi



À l'horizon 2030, une personne sur trois aura plus de 60 ans alors que 90 % des Français estiment qu'il est préférable de vieillir à domicile plutôt que d'intégrer un Ehpad. Un véritable enjeu de société puisque seuls 6 % du parc immobilier seraient, selon les chiffres disponibles, adaptés à la perte d'autonomie. Après un long parcours dans le secteur du dispositif médical et l'assistance aux infirmières libérales, Isabelle Geffroy a été témoin d'une nécessité impérieuse. Celle de faire évoluer le domicile lors de la survenance d'un accident de la vie ou lorsque le poids des ans se fait ressentir. Cette prise de conscience l'a amené à envisager une reconversion et, à 50 ans, à s'orienter vers l'entrepreneuriat. « Lors d'un bilan de compétences, le choix de rejoindre la franchise DOMetVIE s'est imposé comme une évidence tant nous étions en phase sur les mêmes valeurs d'empathie, d'assistance et sur l'approche du métier. » Le cœur de son activité est aujourd'hui parfaitement fléchi : « Accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap qui

ont la volonté de rester à leur domicile le plus longtemps possible en sécurisant leur environnement ». Les aménagements à entreprendre peuvent être multiples, de l'adaptation d'une salle de bain devenue accidentogène à l'installation d'un monte-escalier, d'une plateforme élévatrice ou d'un ascenseur, en passant par la redéfinition de la circulation intérieure pour anticiper l'usage d'un déambulateur ou d'un fauteuil... Son rôle dépasse cependant la simple fourniture d'équipements puisque Isabelle Geffroy conçoit, elle-même, les projets, réalise les plans, coordonne les artisans, accompagne les bénéficiaires et les familles dans les démarches administratives, notamment pour mobiliser les aides comme MaPrimeAdapt'. « Il est crucial de se projeter dans les années à venir et de penser aujourd'hui l'autonomie de demain grâce à un programme d'aménagement évolutif. »

UN APPARTEMENT TÉMOIN DE L'AUTONOMIE

Installée, depuis quelques semaines, à deux pas du centre-ville

d'Auxerre, Isabelle Geffroy projette d'aménager prochainement l'agence icaunaise - un appartement de plain-pied de 50 m² - en showroom intégrant différentes solutions d'aménagement existantes pour faciliter le « bien vieillir » chez soi. « Cela va permettre aux personnes de pouvoir se projeter et de voir aussi quels sont les produits que nous pouvons proposer, parfois pour répondre à des solutions d'urgence. Il existe des dispositifs adaptables comme des revêtements spécifiques aux pièces humides qui ne nécessitent pas d'importants travaux. Parfois, une simple rampe d'accès ou une barre de relèvement suffit. » Une manière aussi de franchir un cap psychologique et de faire tomber les préjugés. « Équiper un logement pour le handicap ou le grand âge ne signifie pas forcément sacrifier l'esthétique des lieux ! » En France, selon plusieurs estimations, le marché global de la Silver Economy représentait entre 150 et 170 Mds € l'an dernier.

Stéphane Bourdier

Ils bougent.

NOUVEAU DIRECTEUR TERRITORIAL FRANCHE-COMTÉ POUR GRDF.

Pour accompagner la montée en puissance des projets de gaz verts en Franche-Comté, GRDF a nommé Michaël Reuge, comme directeur territorial. Il a pour mission de renforcer le partenariat avec les collectivités et de soutenir des projets énergétiques concrets, ancrés dans le territoire. Ingénieur génie civil diplômé de l'INSA Strasbourg, Michaël Reuge dispose d'un parcours de plus de vingt ans dans les domaines de l'énergie, de l'ingénierie et du pilotage de projets à forts enjeux techniques et territoriaux.

De 2020 à 2023, il a exercé les fonctions de chef de projet filière Énergie au sein de l'Agence économique de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC), où il accompagnait les collectivités et les acteurs institutionnels dans le développement de projets énergétiques. Il rejoint ensuite, en 2023 une entreprise spécialisée dans les énergies, au sein de laquelle il occupe jusqu'en 2025 des fonctions de direction des activités Énergies nouvelles. À ce poste, il assure le pilotage stratégique et le management d'une business unit composée de plusieurs filiales basées sur le territoire franc-comtois. « La Franche-Comté dispose de réels atouts pour développer les gaz verts et renforcer son autonomie énergétique. Mon ambition est de travailler aux côtés des élus et des acteurs locaux pour faire émerger des projets concrets, utiles au territoire, créateurs de valeur locale et pleinement inscrits dans la transition énergétique », souligne Michaël Reuge.



décideurs

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE VOTRE JOURNAL

ET PLUS ENCORE SUR

www.journal-du-palais.fr


À LA UNE

Catherine Vautrin en visite à Valduc

Côte-d'Or. Catherine Vautrin était le 5 mars en visite sur le CEA Valduc, l'un des sites où s'élabore les composants des armes nucléaires au service de la dissuasion. Dans la droite ligne du discours du Président de la République qui a annoncé l'augmentation du nombre de têtes nucléaires de l'arsenal français, la ministre des Armées est venue saluer les personnels et visiter les unités stratégiques.



C'est à une visite exceptionnellement rare à laquelle la presse a été conviée ce jeudi 5 mars sur le site de Valduc dans le sillage de la ministre des Armées et des Anciens combattants, puisque les journalistes ont pu pénétrer sur le site du CEA Valduc dans deux espaces de la Direction des applications militaires, là où sont élaborés certains composants des têtes nucléaires de l'arsenal français et où sont menées des études de qualification des matériaux. La venue de Catherine Vautrin intervient trois jours après le discours du Président de la République Emmanuel Macron sur la base opérationnelle de l'Île-Longue, où il a annoncé le renforcement du nombre de têtes nucléaires qui constituent le cœur de la force de dissuasion militaire de notre pays.

Valduc, au nord de la Côte-d'Or, est en effet un maillon essentiel de l'élaboration des armes nucléaires françaises à travers trois axes : un programme de simulation et qualification des armes, mené dans le respect du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Tice), ratifié en 1998 par le Royaume-Uni et la France – les quantités de matière fissile utilisées sont en quantité

sous-critique ; la réalisation de composants des armes de la dissuasion ; et la production de tritium, en lien avec le CEA de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône et la centrale EDF de Civaux (Vienne) pour laquelle, assure Catherine Vautrin « nous sommes effectivement non seulement en capacité mais en capacité de produire souverainement ». Le procédé utilisé (extraction à partir de céramiques irradiées) doit permettre la production de tritium « d'ici à la fin de la décennie », assure Hervé Chollet, le directeur du CEA Valduc, qui a également expliqué que Valduc a la charge de la « partie nucléaire » de ce qui com-

pose les têtes nucléaires de la dissuasion. C'est sur la base d'Île-Longue que se fait l'assemblage final. Sur ce point, la ministre a

« Vous protégez la paix dans ce nouveau siècle nucléaire qui s'ouvre devant nous. »
- Catherine Vautrin s'adressant aux personnels de Valduc

également certifié que la France avait parfaitement la capacité de répondre à la demande du Président de la République d'augmenter l'arsenal de têtes nucléaires, et ce en dépit du fait que notre pays ne produit plus de matière fissile (plutonium et uranium enrichi) : « La France a eu des stocks pendant la Guerre Froide beaucoup plus importants qu'aujourd'hui et ces stocks de matières premières ont été conservés et peuvent être réutilisés. C'est la raison pour laquelle nous pouvons produire ces têtes ».

Emmanuelle de Jesus

« Nous avons échangé avec huit pays »

Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants

♦ **Le Journal du Palais.** Qu'est-ce que le concept de « dissuasion avancée » prononcé par Emmanuel Macron dans son discours du 2 mars ?

♦ **Catherine Vautrin.** L'idée avait été évoquée il y a déjà un moment puisque si vous reprenez le Livre blanc de 1972, il y était déjà expliqué que lorsqu'un pays voisin était attaqué, cela concernait aussi la France. On a déjà un accord avec la Grande-Bretagne (un accord d'avant le Brexit, Ndlr) car en Europe les Britanniques sont les seuls à avoir comme nous une dissuasion nucléaire. Elle est navale pour eux. Elle est navale et aéroportée pour nous. Là, l'idée que nous avons échangée avec différents pays, huit pour être précis, sur cette notion de souveraineté française - de notre dissuasion nucléaire, j'insiste là-dessus - porte sur des capacités à passer des accords bilatéraux avec eux pour faire des exercices, pour travailler avec eux et pourquoi pas envisager que demain nos avions puissent quelque part se « diluer » dans le ciel européen comme nos sous-marins se « diluent » dans les océans. C'est ça le concept de la dissuasion avancée. On est passé dans une déclinaison plus concrète de cette notion de dissuasion avancée avec une troisième idée qui est celle de l'épaulement. C'est-à-dire la capacité à travailler en Europe sur des approches conventionnelles. Nous avons par exemple le programme Elsa au titre duquel nous travaillons sur la capacité d'avoir des missiles qui puissent permettre de frapper dans la profondeur. Typiquement, c'est un travail qui peut se mener entre Européens avec par exemple les Anglais, les Allemands. Ce sont des sujets sur lesquels nous travaillons déjà.

Propos recueillis par E. de J.

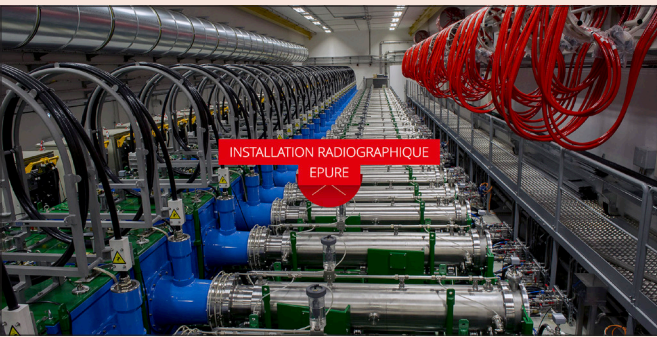


De gauche à droite, derrière la ministre Catherine Vautrin : Hervé Chollet, directeur du site ; Jérôme Demoment, directeur du Dam et Anne-Isabelle Etienne, directrice générale. Crédit : CEA Valduc-Dam.

Microcible et Epure, les unités certifiantes

Sur place, deux sites étaient ouverts à la visite : Microcibles et Epure. Le premier, qui compte 45 salariés, est une plongée fascinante au cœur de l'infiniment petit : c'est en effet ici que sont fabriquées des cibles de moins d'1/10^e de mm qui permettront de valider les effets d'une arme nucléaire moderne, notamment par comparaison avec les 210 essais nucléaires effectués par notre pays entre 1960 et 1996 au Sahara puis en Polynésie. Ces microcibles, obtenues par une série d'usinage ultra précis, sont ensuite expédiées sur le site laser Mégajoule (LMJ) du CEA-Cesta, près de Bordeaux. Le LMJ est une installation exceptionnelle de 300 m de long, 100 m de large et 50 m de haut, conçue pour faire converger 176 faisceaux laser sur cette cible millimétrique produite localement en un milliardième de seconde. L'opération permet de chauffer et de comprimer la matière jusqu'aux conditions que l'on retrouve lors du fonctionnement des armes nucléaires. Ce test grandeur nature en milieu confiné permet de valider scientifiquement les modèles.

Epure accueille les installations du programme Teutates. Le dieu celte de la guerre veille sur cette unité où l'on peut, grâce à la radiographie éclair, visualiser les effets des expériences d'hydrodynamique qui soumettent la matière à des vitesses de déformation extrêmes (quelques milliers de kilomètres par seconde) grâce à la mise en œuvre d'explosifs conventionnels : on est là dans le domaine de la qualification des matériaux. De tels dispositifs existent dans tous les États dotés de l'arme nucléaire mais ce qui rend Teutates exceptionnel, c'est qu'il est le seul au monde à disposer de trois axes de radiographie ; un premier essai eu lieu l'année dernière. Autre particularité, le partage des moyens entre deux pays. Teutates est né en effet de la



L'un des axes de radiographie éclair du site Epure. Crédit : dam.cea.fr

volonté conjointe de la France et de la Grande-Bretagne de réaliser une installation permettant de sauvegarder et améliorer leurs arsenaux en mutualisant les moyens mais pas les résultats (Accords de Lancaster House, 2010). Les recherches du CEA-Dam, comme l'explique son directeur Jérôme Demoment, « visent à assurer la sûreté et la fiabilité des armes nucléaires » sans recourir à des essais nucléaires et en utilisant des quantités de matière qualifiées de « non critique », en conformité avec le Tice (Traité d'interdiction complète des essais nucléaires), et ne risquant pas de dégénérer en réaction en chaîne. Les résultats des expériences sont systématiquement comparés aux données récoltées lors des véritables essais menés depuis les années 60 par la France. L'objectif de ces recherches est de garantir aux États-Majors et au Président de la République la performance d'un arsenal souverain, entièrement conçu sur le sol français. « Pour être libre, il faut être craint, pour être craint il faut être puissant », a dit Emmanuel Macron lors de son discours le lundi 2 mars. Le cœur de cette puissance se façonne en Côte-d'Or.

ENTREPRISES

La Toison d'Or bat ses records

Côte-d'Or / Exclusif. L'artiste dijonnais Skima y exposera du 2 au 30 avril une quarantaine d'œuvres dont des originaux. Une opération qui fait suite à l'exposition en partenariat avec le musée du Louvre l'année dernière, qui vient concrétiser la volonté de la directrice Solène Jourde de faire du centre commercial un « lieu de vie ». Les chiffres semblent lui donner raison.



C'est une information du *Journal du Palais* : durant le mois d'avril (du 2 au 30), le Dijonnais Skima, spécialisé dans la représentation hyperréaliste, sera présent à la Toison d'Or. L'artiste y exposera 40 œuvres, dont des originaux, dans un espace de 70 m². L'hybridation du centre commercial, à la fois lieu de shopping et lieu de vie est une des clefs du développement selon la directrice du lieu Solène Jourde, qui souhaite pérenniser cette dimension plurielle capable de toucher tous les publics. L'exposition Skima s'inscrit directement dans la lignée de la collaboration passée en 2025 avec le musée du Louvre. « *Le fait d'avoir organisé le Louvre, ça a un peu ouvert les portes à beaucoup d'artistes. Même les musées de Dijon se sont dit : "en fait c'est complètement possible d'exposer". C'est à plus long terme avec ces musées, mais on discute* », se réjouit la jeune femme.

BILAN RECORD

Une satisfaction qui vient parachever un bilan 2025 « *exceptionnel* » puisqu'avec 8,4 millions de visiteurs accueillis en 2025, le centre commercial dijonnais retrouve son niveau record de 2016. Les indicateurs sont sans appel : une hausse de 1,7 % du

flux client et une progression de 1,4 % du chiffre d'affaires.

STRATÉGIE D'ENSEIGNES PAYANTE

Cette dynamique repose sur un renouvellement soutenu de l'offre commerciale avec 11 ouvertures sur l'année, incluant des marques comme Bershka ou Normal. Cette vitalité permet au centre d'afficher un taux de vacance exceptionnellement bas, inférieur à 2 %. « *Ces ouvertures stratégiques qui étaient très attendues nous ont permis aussi de continuer à fidéliser l'ensemble de nos clients* », analyse Solène Jourde.

Dans un secteur du prêt-à-porter qui se reconfigure avec la concurrence

attentes et on sait aussi qu'il nous faut des enseignes comme Stradivarius pour compléter le groupe Inditex (Zara, Pull & Bear, Bershka, Ndlr). On a cette chance de les avoir uniquement chez nous ». Courant 2026, l'arrivée de la marque parisienne Nin & Laur confirme ce dynamisme. L'annonce d'une boutique Legami (papeterie fantaisie) à la place de Minelli a déjà déchainé l'enthousiasme sur les réseaux.

CAP SUR LA RESTAURATION

Pour l'année à venir, la Toison d'Or entend s'adapter aux évolutions de son environnement urbain, comme la mise en service du futur bâtiment

Osmose qui accueillera 400 agents du conseil départemental. Si l'offre brasserie est conséquente, quiconque ambitionne

« On peut quasi tout faire dans un centre commercial. C'est un lieu de vie et ça permet aussi aux clients de pouvoir profiter d'un moment plus culturel, plus convivial aussi ».

- Solène Jourde, directrice de La Toison d'Or.

féroce des enseignes digitales et de l'ultra fast-fashion, la directrice mise sur un mix commercial unique et des exclusivités fortes qui représentent 47 % de l'offre du centre. Pour orienter cette stratégie, la direction sonde régulièrement sa clientèle via les réseaux sociaux, des bornes interactives et les avis Google. Ces enquêtes de satisfaction font émerger des attentes précises, notamment pour des enseignes internationales non encore présentes. « *En ce moment, on a beaucoup Uniqlo qui revient dans les*

de déjeuner à La Toison d'Or le sait, les places sont très convoitées ! L'accent est donc mis sur le segment de la restauration pour répondre à la nouvelle clientèle de bureaux, notamment via l'implantation de kiosques « *On a rajouté Bohémon, des Poké bowls qui cartonnent, Dream Donuts, Yogurt factory... On sait qu'entre 11h et 14h, c'est un moment dans la journée où effectivement tout le monde autour du centre vient déjeuner. On a tout intérêt à déployer et à développer ce*

Ci-dessus : Le centre commercial La Toison d'Or attire une clientèle de 150 km à la ronde.

À droite : l'artiste Skima est spécialisé dans la représentation hyperréaliste. Crédit : JDP / DR.



segment-là et on sait qu'il manque quelques offres, notamment des offres un peu plus healthy », analyse Solène Jourde. Toujours dans l'optique de développer le centre commercial comme lieu de vie, la directrice souligne « *l'améliora-*

tion du parcours client, avec des espaces repos renforcés ». Avec ses 78.000 m², le plus grand centre commercial de BFC attire dans un rayon de 150 km.

Emmanuelle de Jesus

Les chiffres clés

- ◆ **8,4 millions de visiteurs en 2025** : le centre retrouve ses chiffres d'avant Covid. Cela représente **+ 1,7% vs 2024**.
- ◆ Une clientèle venue de **150 km** autour du centre.
- ◆ **CA 2025 : + 1,4%** vs 2024.
- ◆ **Onze** « ouvertures stratégiques » dont Bershka, Normal ou Hugo Boss. Arrivée annoncée de Legami (papeterie fantaisie) et Nin & Laur (prêt-à-porter) courant 2026.
- ◆ **47%** d'enseignes exclusives sur la métropole dijonnaise.

Schmit TP, la réussite discrète

Côte-d'Or. L'entreprise Schmit TP, fondée en 1987 par Nicolas et Nadine Schmit, est désormais co-dirigée par leurs enfants, Emeline et Mathieu. La TPE est devenue une holding qui gère deux sites de production et une carrière, capable de gérer des chantiers de A à Z (constructions agricoles, terrassements, soutènements, canalisations, stations d'épuration, assainissement...) pour les particuliers comme les collectivités en restant fidèles à ses valeurs : proximité, rapidité et fidélité à son berceau, le Châtillonnais.



L'une est déterminée mais réfléchie, l'autre ne tient pas en place : Emeline et Mathieu Schmit, frère et sœur dans la vie, sont également inséparables dans les bureaux, comme le prouve le nom de la holding qui chapeaute les activités de Schmit TP : SAS Emma, contraction de leurs prénoms. Un joli symbole pour cette entreprise familiale fondée par leurs parents en 1987, restée fidèle à ses racines châtillonnaises.

UN DUO COMPLÉMENTAIRE

Le duo affiche une complémentarité de caractères au service de la performance : à elle la présidence et la rigueur de la gestion (administration, RH, juridique), à lui la direction générale et l'énergie du terrain. Si Mathieu, entré en 2001 comme ouvrier après un CAP, a gravi tous les échelons pour asseoir sa légitimité, Emeline a rejoint l'aventure en 2009 après un passage chez Veolia, débutant comme laborantine. Cette transition s'est finalisée avec le départ en retraite des fondateurs en 2021 et 2023, laissant les mains libres à une relève unie.

L'AGILITÉ COMME MODÈLE ÉCONOMIQUE

Avec 55 salariés et un CA de 9 M€, Schmit TP s'illustre dans des métiers divers : réseaux, branchements, assainissement, voirie... avec une constante : la proximité et la rapidité. « Un devis, c'est répondu dans les 24 h », tranche Mathieu. Pour garantir ce niveau de services, l'entreprise a déployé une organisation logistique millimétrée : un stock massif de pièces détachées suivi par codes-barres ; une flexibilité opérationnelle grâce à des équipes agiles

et des personnels d'astreinte pour les urgences ; une trésorerie robuste permettant d'assumer l'immobilisation de capital liée au stock. Cette célérité permet de capter une clientèle variée, des particuliers aux grandes collectivités, sur des marchés allant « de 1.000 à 2 M€ », selon Mathieu Schmit.

MAÎTRISE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La force de Schmit TP réside dans sa capacité à contrôler les chantiers de bout en bout. Sa carrière de Prusly-sur-Ource fournit la matière première nécessaire aux deux centrales à béton du groupe. Situées à Vanvey, à quelques centaines de mètres du siège et à Saint-Cyr-Sur-Menthon (Ain), elles représentent près de 2 M€ d'investissements. Cette autonomie a permis une diversification stratégique vers la préfabrication d'éléments en béton : « Tetra bloc » : des blocs comme des Lego pour murs de soutènement et espaces extérieurs ; « Redi Rock », une franchise américaine de blocs techniques permettant des structures monumentales présentant des courbes concaves ou convexes et, enfin, la fabrication sur-mesure de pièces massives pour l'ossature de bâtiments agricoles ou tertiaires. Cette intégration verticale permet à Schmit TP d'être présent de la conception en bureau d'étude jusqu'à la pose sur chantier, traitant ainsi 15 à 20 devis par jour pour la seule partie préfabrication.

GOVERNANCE FAMILIALE

La solidité de la société Schmit TP s'explique, enfin, par cette gouvernance familiale. Mathieu, entré en 2001 comme simple ouvrier après son CAP, a fait tous les métiers pour avoir une vraie légitimité au poste qu'il occupe maintenant. L'entrée dans l'entreprise pour « l'ainé et le



seul garçon », comme le souligne Emeline, a été une évidence : « J'ai toujours trainé dans les pattes de mon père depuis tout petit », se souvient Mathieu. Emeline en revanche, est d'abord passée par un BTS en alternance au groupe Veolia à Châtillon-sur-Seine avant d'intégrer l'entreprise comme laborantine en 2009 à l'analyse des matériaux recyclés, puis aux plans de récolement (document technique qui représente précisément les travaux réalisés, pour en assurer la conformité avec le projet initial et faciliter la gestion des réseaux à long terme, Ndlr). « J'ai toujours adoré », dit-elle. Ils sont su convaincre puisque lorsque Nicolas a pris sa retraite en 2021, il a laissé les mains libres à la deuxième géné-

Ci-dessus : Emeline et Mathieu Schmit, devant la fresque réalisée à l'occasion des 35 ans de l'entreprise. À droite, vue du site de Vanvey, avec la centrale béton. Crédit : JDP.



ration, permettant une transmission sereine à Emeline et Mathieu. Certes, diriger en famille n'empêche pas que, parfois, « Ça gratte fort » reconnaissent-ils, mais... « On ne fait pas beaucoup de marges dans le

TP, conclut Emeline, et il y a de la concurrence. Il faut être soudés pour tenir et nous, nous sommes solidaires dans l'adversité ».

Emmanuelle de Jesus

OFFRE D'ABONNEMENT

➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ LES SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET LES HORS-SÉRIES

Infos au 03 80 68 25 55 ou abonnement.jdp@legalnet.org

VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE
120€



Côte-d'Or. Alors que le premier tour des élections municipales a lieu ce dimanche 15 mars, le syndicat patronal auditionnera les candidats qualifiés au second tour sur une série de propositions du monde économique « pour un développement territorial au service de l'économie et de la Côte-d'Or ».

Le Medef s'invite aux municipales



En amont du deuxième tour des élections municipales, le Medef 21 va confronter les propositions émanant de la consultation de ses adhérents aux programmes des candidats qualifiés pour le second tour. L'organisation patronale a structuré sa démarche autour d'un principe de réciprocité. « *Les entreprises disposent d'une expertise économique de terrain et les élus d'une légitimité démocratique et de l'expertise publique* », pose d'emblée Jean-Philippe Porcherot, président du Medef 21. Pour confronter ces visions, des auditions sous forme de plateaux-débats sont organisées entre les deux tours : le lundi 16 à Dijon (Maison des Entreprises) et le jeudi 19 à Beaune (Brasserie de France).

SEPT PILIERS POUR L'ATTRACTIVITÉ

Les propositions présentées au siège dijonnais du Medef 21 le 26 février sous forme d'un manifeste, s'articulent autour de sept thématiques clés, avec une demande transversale : la prise en compte des impacts économiques, voire une consultation préalable des représentants du patronat avant

Les candidats qualifiés au second tour seront confrontés aux propositions du Medef 21 dans les principales villes du département, dont le 16 mars à Dijon et le 19 mars à Beaune. Crédit : freepix.



toute décision structurante. Elles sont parvenues par mail aux candidats des principales villes de Côte-d'Or (Dijon, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Montbard).

- Fiscalité et simplification administrative : le patronat local appelle à une stabilité fiscale, demandant explicitement de ne pas augmenter les impôts de production et préserver la compétitivité. Le Medef 21 propose par exemple la création de guichets uniques et l'accélération de la transition numérique des services publics.

- Mobilité et décarbonation : les déplacements domicile-travail

entrant dans le périmètre de responsabilité des entreprises pour la décarbonation, le Medef propose un « Pacte métropolitain mobilité et entreprises ». L'enjeu est de fluidifier l'accès aux zones d'emploi via le télétravail, le covoiturage et les parkings mutualisés.

- Logement et foncier : avec 12.000 demandes de logements abordables en attente sur la métropole dijonnaise, le logement est identifié comme un frein majeur : « *Le logement est un facteur direct de recrutement* », souligne Jean-François Buet, président du bailleur social Habellis. Le Medef 21 pré-

conise une stratégie foncière lisible à proximité des bassins d'emploi.

- Aménagement et urbanisme. Le Medef demande que « *l'urbanisme soit pensé au service de l'économie* » et propose l'association des entreprises à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLUi), l'intégration de la logistique du dernier kilomètre et accélération des délais d'instruction des permis.

- Emploi et formation : Face aux difficultés de recrutement touchant plus de la moitié des entreprises, l'organisation souhaite renforcer les passerelles entre le monde académique et professionnel. « *Être attractif pour les étudiants, c'est potentiellement des recrutements pour une entreprise* », rappelle Jean-Philippe Porcherot. Le patronat local salue les initiatives de pôles hybrides, mêlant start-up, formation, coworking type Santenon, mais alerte sur la nécessité de conforter les aides à l'apprentissage.

- Sécurité et cadre de vie : la sécurisation des zones d'activité et la propreté urbaine sont ressorties comme des préoccupations majeures des adhérents. Le point de vigilance est particulièrement le cas des fermetures administratives des établissements de nuit.

Le Medef pointe un « *vrai impact économique* » lorsque des décisions préfectorales empêchent l'activité pendant plusieurs mois.

- Développement économique et transition écologique : le Medef interrogera les candidats sur leur stratégie de commande publique, souhaitant qu'elle soit plus accessible aux PME locales. Concernant la transition écologique, l'organisation prône le « *pragmatisme* » avec une concertation permanente sur les stratégies énergie-climat et la création d'un guichet unique pour les aides à la transition.

LA CO-CONSTRUCTION COMME BOUSSOLE

L'organisation se défend de toute ingérence dans la vie publique, rappelant son caractère apolitique et l'absence de consignes de vote à l'issue de ces débats. Pas de lobbying mais selon Jean-Philippe Porcherot, d'une « *main tendue* » pour articuler développement économique et politiques publiques sans les opposer. « *La conviction centrale, c'est la coopération. Et le message principal est simple : c'est la réussite du territoire.* »

Emmanuelle de Jesus

leJournalduPalais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☒ Publireportage
- ☒ Encartage
- ☒ Numérique
- ☒ Visibilité parfaite
- ☒ Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

Côte-d'Or. Réunie à Beaune le jeudi 26 février, l'organisation professionnelle des métiers de l'aval de la filière automobile, Mobilians, tenait son assemblée générale.

Mobilians plus que jamais mobilisée face aux défis d'une filière en mutation

L'ambiance était studieuse et déterminée, jeudi 26 février, à Beaune dans les rangs de Mobilians représentant 25 métiers de l'aval de la filière automobile. Cette assemblée générale marquait une étape clé pour l'organisation professionnelle en Bourgogne Franche-Comté avec le renouvellement des mandats et l'élection de son nouveau bureau. Clément Bertier, président du groupe Berthier, concessionnaire Renault Trucks et Fenwick, a été élu à l'unanimité pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Il succède à Bernard Guyot qui s'est vu remettre, par le président national Francis Bartholomé, la médaille d'honneur pour ses 13 années passées à la présidence régionale.

PARC VIEILLISSANT ET PRESSION FISCALE

Le constat dressé lors de cette réunion est sans appel : le marché automobile peine à retrouver son dynamisme d'avant-Covid, avec une chute de près de 30 % des ventes de véhicules neufs au niveau national, les immatriculations de véhicules particuliers s'établissant à près d'1,7 million en 2024, dont 60.166 en BFC.

Cette situation a un impact direct sur le vieillissement du parc automobile. En BFC, les véhicules particuliers et utilitaires légers affiche désormais une moyenne d'âge de 12 ans.

Bernard Guyot, s'inquiète de cette tendance qui, selon lui, conduit à un accroissement des besoins en réparation des véhicules : « *Le parc roulant vieillit... et nous manquons de mécaniciens sur le long terme. Ces tensions en termes de recrutements dans les métiers de la filière impactent et pénalisent fortement l'activité et la rentabilité des entreprises* ». Il souligne également que ce manque de renouvellement des véhicules va à l'encontre des objectifs écologiques actuels.

Francis Bartholomé, président national de Mobilians depuis 12 ans, a, de son côté, fustigé la politique fiscale de l'État vis-à-vis de l'automobile. Il réclame une réforme profonde pour que le secteur ne soit plus utilisé comme une simple variable d'ajustement budgétaire. « *Mobilians a plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme sur la trajectoire*

Clément Bertier, nouveau président de Mobilians BFC. Crédit : DR



fiscale sans précédent pesant lourdement tant sur les consommateurs que sur les entreprises. L'hyperfiscalisation, sans commune mesure avec nos voisins européens, les changements réglementaires et "stop and go" incessants depuis plusieurs années, produisent des effets délétères ». Le président national plaide ainsi pour un retour au bon sens économique, notamment sur la question de la transition électrique qu'il juge trop dogmatique : « *Le marché ne sera jamais à 100 % électrique, il ne sera peut-être même jamais au-dessus de 50 %. 40 % en 2035 me paraît un bon objectif. Il faut pouvoir donner du temps, ne pas culpabiliser, redonner confiance sur les batteries, leur réparabilité* ». Selon lui, une solution mixte incluant l'hybride est indispensable pour s'adapter

à la réalité sociale et économique du pays. En janvier, Mobilians, lors de sa cérémonie des vœux, a reçu la visite du ministre de l'Industrie, Sébastien Martin, qui a demandé à l'organisation de travailler avec le gouvernement à une réforme de la fiscalité sur la mobilité. « *Nous avons eu le soutien de Stellantis, Renault et les loueurs longue durée pour participer à ce projet, se félicite Francis Bartholomé. Il s'agira notamment de s'intéresser à l'efficacité des primes à l'achat. Doivent-elles être ciblées uniquement sur le neuf, sur l'électrique ou sur un mix incluant différentes motorisations et l'occasion récente ? Des questions porteront également sur la pertinence du système des bonus/malus ou du leasing social, sur le coût futur de la recharge électrique. Il pourrait être urgent de créer un choc d'offres des services en renforçant le cadre fiscal favorisant la mobilité durable des salariés notamment en envisageant une incitation fiscale sur l'enveloppe du crédit mobilité. Revenir à une prime à la casse pour rajeunir le parc...* ».

LOBBYING EUROPÉEN

Au-delà des enjeux de marché, Mobilians s'inquiète aussi des coupes budgétaires opérées par l'État dans le domaine de la forma-

tion et de l'apprentissage. En BFC, la branche compte 3.627 jeunes en formation, un chiffre en hausse constante (+8,4 % depuis 2019). Les dirigeants craignent que ces baisses ne mette en péril les CFA de la région et ne « *conduisent demain à des difficultés pérennes sur l'emploi, qui représente en BFC 21.556 salariés et 6.765 entreprises* ».

Pour l'avenir, la nouvelle présidence régionale entend mettre l'accent sur l'économie circulaire et la Responsabilité sociétale des entreprises et l'IA. « *L'objectif est de fournir aux petites entreprises des outils concrets pour investir dans ces domaines, afin de transformer les contraintes environnementales en opportunités de croissance* », explique Clément Bertier.

Enfin, Mobilians mise désormais sur un lobbying renforcé au niveau européen, avec la création d'une organisation France-Allemagne reconnue au sens juridique ayant des bureaux à Bruxelles, afin de pour faire entendre la voix des services de l'automobile face aux constructeurs. Baptisée Automotive Mobility Europe, elle compte déjà dans ses rangs 11 pays européens

Frédéric Chevalier

Yonne. Expert des moteurs électriques depuis 2008, le groupe au CA de 9 M€ franchit une nouvelle étape et investit pour agrandir son site de Longvic et renforcer son leadership en Bourgogne.

L-Omega-Pichon : un nouvel élan à 3 M€

Depuis le rachat de Pichon en 2021, le groupe L-Omega a considérablement renforcé sa position de leader régional en créant un axe fort entre la Côte-d'Or (Dijon) et l'Yonne (Auxerre/Sens). En absorbant l'entreprise icaunaise, L-Omega n'a pas racheté un concurrent, elle a acquis un savoir-faire complémentaire de plus de 70 ans, en maintenance électromécanique. En associant son expertise historique en pilotage et asservissement de moteurs à la capacité technique de l'entreprise icaunaise, L-Omega optimise son maillage territorial. En cinq ans, cette synergie a porté ses fruits : l'entité Pichon a doublé son chiffre d'affaires et compte désormais un effectif de 30 collaborateurs.

SAUT INDUSTRIEL MAJEUR

Le dirigeant de L-Omega, Mustapha Sahli, projette de tripler la surface du site de Longvic grâce à la construction d'un nouveau bâtiment, dont la mise en service est prévue



Le site de Pichon à Sens. En médaillon : Mustapha Sahli. Crédit : JDP.

pour avril 2027. Cet investissement de 3 M€ permet de doter le groupe d'un atelier de bobinage et de mécanique de pointe. L'objectif est clair : accroître la capacité opérationnelle pour « *faire des machines beaucoup plus importantes que ce qu'on voit aujourd'hui, quand je suis arrivé, il n'y avait plus de bobiniers, l'ADN de notre société. On n'avait plus de compétence qui fait notre métier* », précise Mustapha Sahli. Face à la disparition de ce cursus dans

l'Éducation nationale, le dirigeant a pris les devants pour reconstituer ce savoir-faire vital. Il a ainsi mis en place un pôle de formation interne en partenariat avec l'UIMM et l'Opco. Une véritable prouesse pédagogique, reposant sur un apprentissage sur site, complété par une prise en main à distance et un suivi technique quotidien.

La construction de la nouvelle structure permettra d'augmenter considérablement les capacités des équipements de levage, passant de 3 à 6,5 tonnes, tout

en portant la surface opérationnelle de 800 à 2.300 m². Au-delà de l'espace, le site modernise son activité grâce à l'acquisition d'outils de diagnostic de pointe, incluant l'analyse vibratoire et la thermographie infrarouge.

STRATÉGIE DE PÔLES D'EXCELLENCE

L'entrepreneur envisage de poursuivre le développement de l'entreprise Pichon. Si aucun projet précis n'est encore arrêté, la réflexion est quelque peu amorcée pour franchir une nouvelle étape de croissance. Globalement, l'ambition de Mustapha Sahli est d'organiser des pôles de compétences spécialisés par site : les moteurs de forte puissance à Longvic (Dijon) et les unités plus légères à Sens, « *avec un peu plus de volume* ». Cette répartition technique permet à chaque atelier de devenir une référence dans son domaine tout en optimisant la chaîne de production globale.

Floriane Boivin

Côte-d'Or

JTEKT : LA FIN À CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR ? L'équipementier japonais Jtekt Corporation, actionnaire unique de Jtekt Europe, a confirmé en fin de semaine dernière l'offre ferme et irrévocable d'achat d'une partie de ses activités automobiles en Europe et en Amérique du Nord par le fonds de retournement allemand Dubag « *investisseur européen indépendant, spécialisé dans l'accompagnement et le développement d'entreprises industrielles et technologiques. Il intervient dans des contextes de transformation et de repositionnement stratégique, avec l'objectif de renforcer durablement la compétitivité des activités qu'il accompagne* », selon les termes du communiqué transmis par Jtekt aux médias. En Côte-d'Or, le site de Chevigny-Saint-Sauveur (400 emplois) est concerné. L'entreprise est en phase de consultation des instances représentatives du personnel. « *À son issue, et sous réserve des autorisations réglementaires nécessaires, un accord définitif pourrait être conclu. Si l'ensemble des étapes était franchi, la réalisation de l'opération pourrait intervenir avant la fin de l'été 2026* », assure la direction de Jtekt. Ce désengagement européen s'inscrit dans les difficultés de la filière automobile. En 2024, Jtekt affichait pourtant 1,4 Mds€ de CA en Europe avec neuf sites de production et 4.200 collaborateurs.

en bref

Doubs. Fondée en 1964, PMB Plast se distingue par sa triple expertise de mouliste, d'injecteur et d'assembleur. Initialement tournée vers l'automobile, la société a opéré un virage stratégique réussi vers le secteur médical, qui représente aujourd'hui la quasi-totalité de son CA.

PMB Plast : une triple compétence vecteur de développement

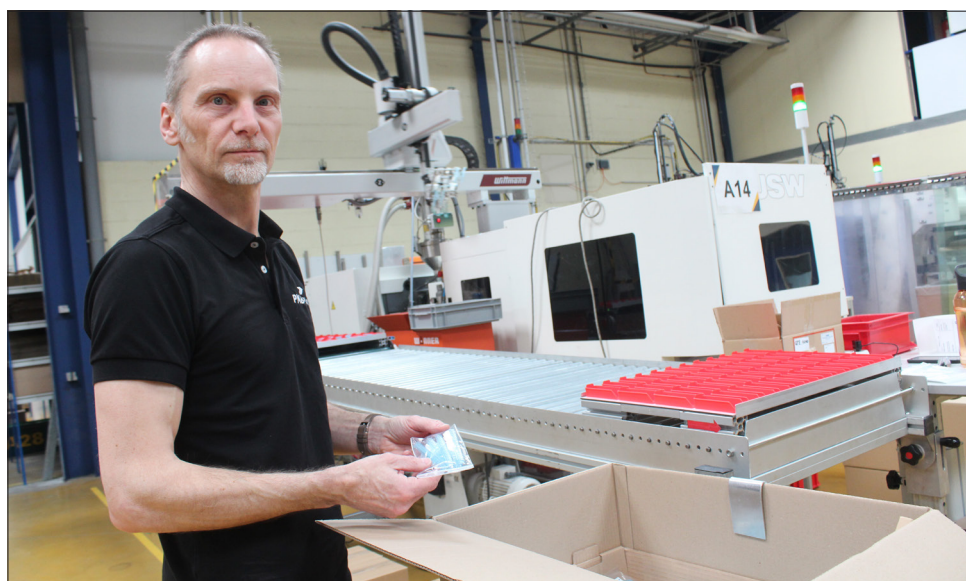


À l'origine de PMB Plast se trouve un ouvrier de la région bisontine qui, dès 1964, conçoit et fabrique des moules pour l'injection plastique, un métier alors naissant. Très vite, pour répondre à la demande de ses clients, l'entreprise intègre l'injection thermoplastique à son savoir-faire. « Cette double compétence, rare chez les confrères qui séparent souvent ces deux métiers, constitue aujourd'hui encore l'ADN de la société », confie Florent Reymond, président de PMB Plast, basée à Pirey, près de Besançon. Si l'entreprise s'est développée autour de l'automobile dans les années 1980 et 1990, elle a su anticiper les mutations du marché dès le milieu des années 1990 en se réorientant vers le médical. Aujourd'hui, ce secteur représente entre 85 % et 90 % du chiffre d'affaires. « On était également conscient de ne pas avoir la taille critique pour accompagner nos clients à l'étranger », ajoute le président.

L'entreprise intervient aussi bien sur des dispositifs médicaux utilisés par les praticiens que sur le diagnostic in vitro qui permet de mener des analyses sur la base de prélèvements opérés sur le corps humain. Pour ce deuxième cas de figure, elle produit des pièces techniques en petite série pour des automates d'analyses, mais aussi des consommables à usage unique en très grandes séries (cupules), se comptant en plusieurs dizaines de millions d'unités. Ces clients sont des leaders dans ce secteur et sont aussi bien régionaux (Dixi Medical, Dixi Microtechnique à Besançon, IDS à Pouilly-en-Auxois...) que nationaux.

Plus récemment, dans une ambition revendiquée de pouvoir proposer une prestation client complète, PMB Plast a ajouté une troisième corde à son arc : le contrôle et l'assemblage en environnement propre. « Il s'agit d'un niveau d'atmosphère contrôlée juste en dessous de la salle blanche », appuie le président. Sur l'assemblage, notre connaissance de la matière plastique apporte un vrai plus à nos clients qui souvent ont une bonne idée de comment va se comporter une vis dans du métal mais ignorent tout de ses propriétés de pénétration dans nos matières ».

Depuis sa reprise par Florent Reymond en 2017, PMB Plast, qui transforme 120 tonnes de matière par an, est en pleine croissance. « En 2017, on faisait 1,5 M€ de CA et on était 10.



Florent Reymond, président de PMB Plast, devant l'une de ses presses. Crédit : JDP. À droite : carrousel pour automate d'analyses médicales dans un moule (crédit : Yoan Jeudy). Photos ci-dessous : L'atelier de conception et de fabrication des moules (crédit : JDP), le nouveau logo PMB Plast (crédit : JDP), un exemple de moule haute performance (crédit : Yoan Jeudy) et deux exemples de produits pour le médical : carrousel et cupules (crédit : Gilles Pincemaille).

Aujourd'hui, on fait 4 M€ et on est 20 », souligne le président.

SAVOIR-FAIRE UNIQUE ET RECYCLAGE

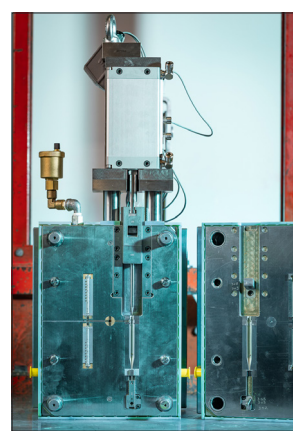
Cette croissance s'est accompagnée d'une modernisation de l'outil industriel, avec des machines automatisées et autonomes capables de tourner seules 24 h/24. Un des atouts de l'entreprise reste la fabrication des moules en interne, ce qui lui permet de rester compétitive et réactive vis-à-vis du cahier des charges des clients. « Nous sommes avant tout des mécaniciens et concepteurs qui travaillons dans la plasturgie, ce qui nous permet d'avoir un niveau de dialogue assez fin avec les bureaux d'études de nos clients, qui eux aussi sont, pour la plupart, des mécaniciens mais qui n'ont pas la compétence plasturgie. Ainsi, nous sommes en capacité de proposer des modifications et spécificités dans la conception des moules pour gagner en performance et en économie ». Cette valeur ajoutée de PMB Plast est couplée à une autre valeur forte de l'entreprise : la question environnementale. « Nos 12 presses sont équipées d'un dispositif permettant un recyclage en continu de tous nos plastiques. Cela nous permet à la fois d'afficher zéro déchet de production (ces derniers étant broyés et réintégrés dans le cycle de production en permanence pendant le process) et de proposer des plastiques avec différents taux de matière recyclée », explique Florent Reymond, battant ainsi en brèche les idées reçues d'une industrie plastique forcément polluante et « trop souvent victime de "plastic bashing" ». La société se

montre également exemplaire en matière de sobriété énergétique : « Sur les cinq dernières années, nous avons doublé notre chiffre d'affaires à consommation énergétique constante ». Une presse électrique moderne ne consomme en effet qu'entre 1 et 3 kWh, soit l'équivalent d'un four domestique.

Au-delà du médical, PMB Plast conserve des activités dans l'automobile (2,3 % du CA), dans le bâtiment (systèmes coulisants, plafonds rafraîchissants) et lorgne désormais vers le secteur de la défense « qui présente des critères de technicité et de précision sur lesquels nous pouvons nous placer ».

Pour marquer ses 60 ans, l'entreprise a récemment réagencé ses locaux avec un architecte d'intérieur et refondu sa charte graphique et son site internet. Le nouveau logo composé de trois formes géométriques simples qui s'assemblent, en rappel des trois axes de développement de la société, symbolise également deux entités qui s'associent pour donner vie à un projet. « En slogan, nous avons retenu l'idée : "donner forme à vos projets" quand on s'adresse à nos clients », explique Florent Reymond, qui voit dans ce relaunching un préalable à l'entrée de PMB Plast dans une démarche commerciale plus offensive pour capter de nouveaux marchés. « Jusqu'ici notre croissance a été portée par nos bons retours clients et par le bouche-à-oreille favorable qu'ils génèrent, fruit de leur satisfaction quant à la qualité de nos moules et de nos prestations. »

Frédéric Chevalier





Découvrez
l'histoire du
changement
de nom en
scannant ceci

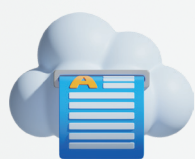


**Nous vous accompagnons dans votre
transformation numérique**

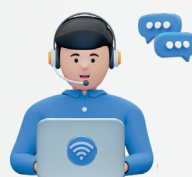
UNE OFFRE COMPLÈTE À 360°



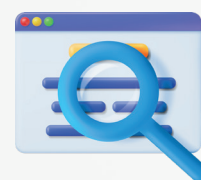
**Informatique &
Cybersécurité**



**Impression &
Dématérialisation**



**Téléphonie &
Connectivité**



**Site web &
Marketing digital**



3 agences de proximité en Bourgogne-Franche-Comté



**Demandez votre
audit gratuit**



**35 ans
d'expertise**



**1500
clients**



**Service client
ultra réactif**



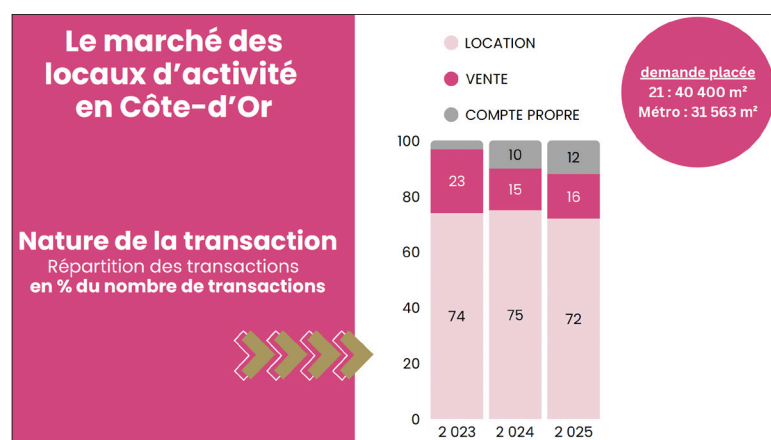
www.ektor.fr

L'immobilier d'entreprise recule

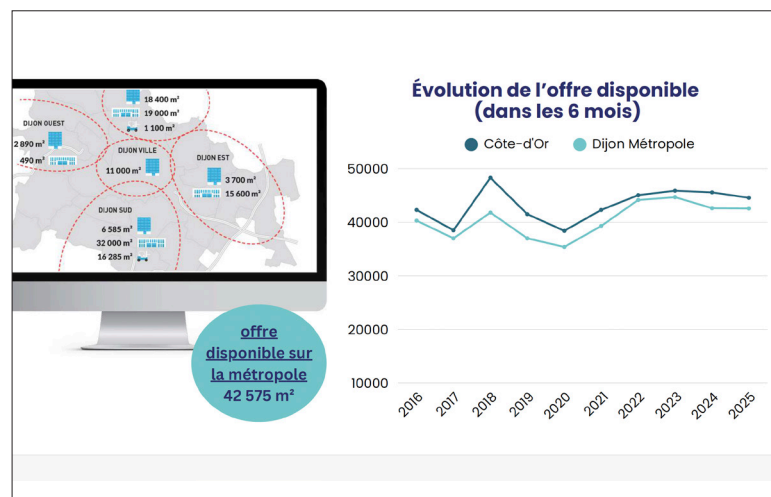
Côte-d'Or. Comme chaque année, la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire a présenté la situation de l'immobilier d'entreprise dans la métropole et en Côte-d'Or en s'appuyant sur les données récoltées par l'observatoire Imdex. Le marché de l'immobilier d'entreprise enregistre un recul des transactions en 2025, sur tous les plans.



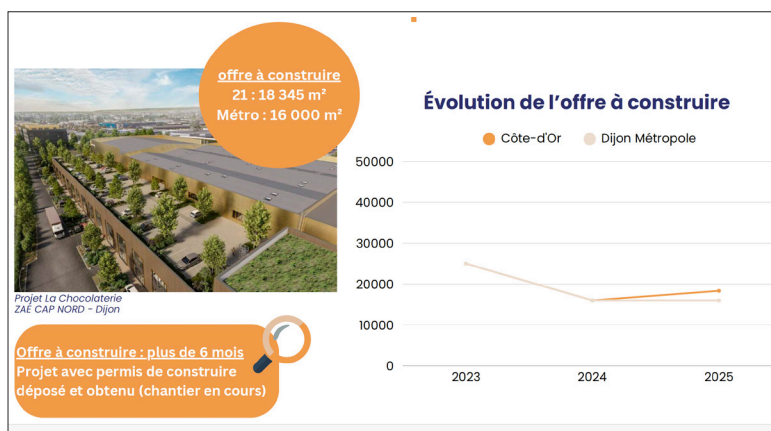
Le marché des locaux d'activité en Côte-d'Or (Source : Imdex 2026)



Le marché des bureaux sur la métropole dijonnaise (Source : Imdex 2026)



Le marché des entrepôts en Côte-d'Or (Source : Imdex 2026)



Même si trois transactions sur quatre concernant les locaux d'activité se font sur le territoire de Dijon métropole, le marché local et départemental affiche une baisse de 30 % des volumes transactés en 2025. Les experts de l'immobilier d'entreprise n'ont en effet réalisé que trois affaires dépassant le seuil des 5.000 m² tandis qu'à l'opposé, les surfaces de moins de 250 m² reculent de 42 %. « On constate une baisse de la demande ainsi qu'un manque d'offres adaptées à la vente puisque nous avons reçu des demandes qui n'ont pu être satisfaites », ont expliqué Mathieu Marchand, Yannick Cohu et Florent Puchot. Les trois experts en immobilier d'entreprise et de commerce ont rappelé que cette tendance, initiée en 2022 doit être mise en rapport avec une année 2025 exceptionnelle marquée par de gros projets comme ceux de Savoy à Beauregard ou du groupe Guiton à Quetigny. Ils ont enfin rappelé que le constat est général et que Dijon conserve son positionnement

national puisque d'autres territoires connaissent le même sort. Comme la vente, le marché de la location des locaux d'activité s'est lui aussi ralenti. En plus de l'attentisme affiché des entreprises, les brokers ont mentionné l'augmentation des locaux disponibles en raison des défaillances. « L'enjeu consiste à réussir à produire une offre qualitative adaptée aux besoins tout en maîtrisant les coûts et en répondant aux enjeux environnementaux », ont estimé les trois experts.

UNE BAISSÉ GÉNÉRALISÉE

La baisse des transactions n'a pas non plus épargné les entrepôts avec un recul de 29 % dans le département par rapport à 2024, tempéré par une hausse de 8 % sur la métropole. Seules cinq transactions ont été réalisées en 2025, uniquement en location, et toutes portaient sur des surfaces inférieures à 5.000 m², un niveau qui n'avait pas été aussi bas depuis 2016. « Le ralentissement du marché industriel impacte directement celui de la logistique », ont justifié

Édouard Chadan et Adrien Mestaniér, spécialistes du sujet, qui ont rappelé que l'offre à construire représentait plus de 18.000 m² en Côte-d'Or dont 16.000 m² réunis sur le seul site de la Chocolaterie en métropole.

Du côté du marché des bureaux, là encore la prudence des entreprises est de rigueur, traduite par un recul de 26 % avec 21.784 m² placés tandis que la moyenne décennale calculée par l'Imdex place la barre à 30.812 m². « 12 des 17 métropoles enregistrent une tendance baissière », souligne Carine Provost, Damien Voisenet et Jérôme Querrie. Les brokers mettent en lumière la faible consommation foncière des collectivités qui avaient porté le marché en 2023 et 2024. Pour les experts, sans investissement de restructuration et rénovation, l'offre disponible ne répondra pas aux attentes des entreprises qui cherche de l'immédiateté pour s'installer, restant frileuses à se projeter.

Nadège Hubert

- 30%

Le nombre de demandes placées pour les locaux d'activité. Dijon métropole concentre 68 % de l'offre globale, mais le corridor A31 et A6 ainsi que la ligne Beaune-Nuits-Saint-Georges se démarquent comme des pôles secondaires attractifs avec un positionnement stratégique.

50 à 60 €

Le prix du m² des entrepôts en Côte-d'Or reste sous le prix des autres territoires, notamment lyonnais (70 €). Les experts estiment que cette différence constitue un levier compétitif ainsi qu'une alternative stratégique du fait de notre implantation géographique.

42.500 m²

Le stock de bureaux disponible à six mois se situe principalement à Valmy, Parc de l'Europe et centre-ville. Alors que ce volume ne correspond qu'à un an et demi de consommation, le recul des constructions alerte sur le risque de ne plus pouvoir accueillir de nouvelles entreprises.

Yonne. Dix maisons individuelles, une nouvelle rue, du bois local, une performance énergétique annoncée parmi les plus élevées du Grand-Est et un investissement global de 2,27 M€ tel est le périmètre du programme immobilier conçu par le bailleur social dans la petite ville du sud-ouest auxerrois.

Domanys pose dix maisons à Chevannes



Des maisons, il s'en construit partout. « La question, c'est : comment on peut faire différemment ? », interroge Wilfrid Belleville, directeur du patrimoine chez Domanys. La réponse tient ici en un mot, industrialisation. Les 10 logements – quatre 2 pièces de 56 m² et six 3 pièces de 68 m² – ont été fabriqués en système modulaire industrialisé en bois massif, à Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), avant d'être transportés, puis posés par grutage. Une méthode qui permet de maîtriser les délais, de sécuriser le planning et d'atteindre un niveau de finition élevé dès l'assemblage.

Chaque maison dispose d'un carport de 17 m² et d'une terrasse d'au moins 9 m². Mais c'est surtout sur le plan énergétique que le programme affiche ses ambitions. Isolation en laine de bois, peintures biosourcées, bois scollé issu de forêts fragilisées – un choix qui a d'ailleurs permis l'obtention d'une subvention régionale – conception bioclimatique



Pensé il y a deux ans, le programme Sérénitis porté par l'entreprise sociale pour l'habitat (ESH) Domanys à Chevannes prendra fin en juin. Crédit JDP.

et objectif de performance RE 2031, le bailleur social veut réduire au maximum l'impact sur l'environnement... et sur les factures d'énergies. « Dans le grand quart Est, ce sont les maisons les plus performantes sur ce segment », assure la direction.

2M€ DE BUDGET

Derrière les façades bois, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le coût total de l'opération atteint 2.275.956 €, dont 336.000 € pour le seul achat du

terrain. Le financement repose majoritairement sur près de 2 M€ de prêts bancaires, complétés par 150.000 € du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, 84.000 € d'Action Logement, 12.000 € d'EDF et 53.000 € de fonds propres. L'investissement ne s'est pas limité aux maisons. En lien étroit avec la commune, une nouvelle voirie a été créée, la « rue du 19 mars 1962 », organisée en sens unique d'Est en Ouest afin de limiter l'imperméabilisation des sols. Des

stationnements en pavés perméables, des espaces plantés et un point d'apport volontaire complètent l'aménagement. L'idée ? Préserver l'esprit « village » tout en intégrant une opération neuve.

CONÇUS POUR BIEN VIEILLIR

Les 10 logements s'adressent en priorité aux seniors autonomes, dans le cadre de l'offre Sérénitis développée par Domanys. Pas de révolution dans le concept, il s'agit d'anticiper les besoins avant qu'ils ne se posent. Douches à l'italienne, volets motorisés, barres d'appui, éclairages et cheminements pensés pour éviter les chutes. « L'idée n'est pas de créer une résidence estampillée "seniors", mais de proposer des maisons ordinaires, simplement mieux conçues », annonce Hervé Achache, directeur stratégie innovation et communication. À Chevannes, la localisation joue aussi en faveur du projet : commerces, médecins et transports restent accessibles à pied.

Enzo Beaudet

Haute-Saône. Mardi 24 février, Jérôme Durain, président de la région BFC s'est rendu sur site de John Deere d'Arc-lès-Gray, où était présenté un bilan du dispositif de formation « production industrielle » favorisant le retour à l'emploi et répondant à la demande industrielle de profils qualifiés.

Emploi : la région accompagne John Deere



L'entreprise John Deere, leader de l'agroéquipement en France pour la conception et la production de presses à balles rondes et les chargeurs frontaux, est le premier employeur de Bourgogne Franche-Comté de la filière (près de 420 salariés). Acteur industriel majeur sur le territoire graylois, il a fait appel en 2025 au dispositif « Production industrielle » proposé par la région BFC pour former ses futurs salariés. Entre septembre et décembre 2025, John Deere a ainsi accueilli 12 stagiaires (sept hommes et cinq femmes) formés pour les 427 heures de partie théorique au lycée Fertet de Gray. À l'issue de leur période de stage, 11 stagiaires ont réussi leur certification (titre paritaire de la métallurgie) d'équiper de production industrielle et huit d'entre eux ont été embauchés par l'en-



Jérôme Durain, à droite, sur le site John Deere d'Arc-lès-Gray. Crédit DR.

treprise. Le dispositif de formation « Production Industrielle », à destination des demandeurs d'emploi, est co-construit avec les entreprises des secteurs de l'industrie (métallurgie, santé, luxe, agroalimentaire) pour répondre précisément à leurs besoins de professionnels qualifiés. Les profils recherchés incluent des opérateurs de production, des agents de fabrication, des conducteurs

de ligne de production, ainsi que des conducteurs d'installation de machines automatisées. Alliant théorie en centre de formation et immersion professionnelle, ce parcours garantit aux stagiaires une certification ciblée et un accès privilégié à l'emploi au sein des structures partenaires. Lancé en janvier 2024, le dispositif a permis de former presque 240 personnes dans une cinquantaine

d'entreprises régionales. Co-financé par l'État dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pacte) 2024-2027, il vise en priorité les personnes les plus éloignées de l'emploi : les allocataires du RSA; les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés; les seniors de 55 ans et plus ; les personnes de moins de 26 ans jusqu'à bac+2; et les demandeurs d'emploi de 26 à 55 ans sans le baccalauréat. Toutes les personnes rémunérées par la région bénéficient par ailleurs d'une aide au démarrage de 200€ ainsi que des aides à la mobilité qui ont été triplées par rapport au barème légal. Chez John Deere, la région a assumé la rémunération de cinq sur les douze stagiaires ainsi que les coûts pédagogiques de la formation à hauteur de 84.115 €.

Frédéric Chevalier

Yonne

À VOUTENAY-SUR-CURE, LA FALAISE ENTRE EN PHASE DE SÉCURISATION. Fermée à la suite d'un important éboulement survenu en janvier 2024, la route départementale RD 950 au niveau de Voutenay-sur-Cure va faire l'objet d'un chantier de mise en sécurité d'ampleur. Le conseil départemental de l'Yonne, après avoir confié une expertise complète de la falaise au Cerema, engage des travaux destinés à réduire durablement le risque rocheux sur ce secteur du canton de Joux-la-Ville. Le chantier, d'un montant de 200.000 €, sera mené de mars à juin 2026 par l'entreprise Tetra, spécialisée dans les travaux spéciaux et l'accès difficile. La circulation restera totalement interrompue pendant toute la durée des opérations. Les interventions comprendront la purge des blocs instables, la pose de boulons de confortement lorsque nécessaire et l'installation de quatre écrans pare-blocs pour protéger la route en cas de nouvel éboulement. Des travaux de nettoyage et de réhabilitation de la chaussée compléteront le dispositif, avant une réouverture conditionnée aux contraintes techniques et météorologiques.

À BRIENON-SUR-ARMANÇON, LA RÉSIDENCE JOSÉPHINE-NORMAND TOURNE LA PAGE. Après près de 10 ans de travaux menés malgré les crises financière, sanitaire et énergétique, l'établissement a été entièrement réhabilité et réorganisé. Ce chantier d'envergure, achevé fin mars, comprend la rénovation des bâtiments existants, la création de nouveaux espaces et la restructuration des sites, dont le pôle Seignelay, dédié aux personnes âgées en situation de handicap. Ouverte depuis 2014, la résidence s'inscrit dans une nouvelle dynamique de prise en charge gériatrique, axée sur l'humanisation des soins et le travail en réseau, notamment avec deux structures : les résidences des Mignottes à Migennes et François-Collet à Vermenton. L'opération représente un investissement de 22,3 M€, soutenu par l'État et l'Europe grâce au dispositif France Relance Next, par l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, par le conseil départemental de l'Yonne et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Côte-d'Or

UN PARTENARIAT SUR LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION RENFORCÉ. Mardi 3 mars 2026, Dijon métropole, le Naro (National Agriculture and Food Research Organization – Japon) et Vitagora ont signé un protocole d'entente élargissant leur partenariat dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'innovation à l'Inrae. Cet accord marque une nouvelle étape dans la coopération engagée entre Dijon métropole, le Naro et Vitagora depuis novembre 2025. L'intégration de l'Inrae permet de consolider la dimension scientifique de ce partenariat franco-japonais et de donner un cadre commun aux travaux déjà conduits entre les équipes de recherche et les acteurs économiques des deux pays.

Le partenariat porte notamment sur le renforcement des échanges scientifiques, le développement de projets collaboratifs et la promotion de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, en particulier autour des enjeux de fermentation, de nutrition-santé et de systèmes alimentaires durables. Ce partenariat international s'inscrit pleinement dans la stratégie alimentaire portée par Dijon métropole à travers le programme ProDij – Projet territorial de transition alimentaire durable.

en bref

R I E N .
C ' E S T
L E M E N U
D U J O U R
P O U R
D E S M I L L I O N S
D E F R A N Ç A I S .



POUR AIDER LES PLUS
VULNÉRABLES À SORTIR
DE LA PAUVRETÉ
FAITES UN DON SUR
[RESTOSDUCOEUR.ORG](https://restosducoeur.org)



Opinions

Un rehaussement de notre arsenal est indispensable

Discours d'Emmanuel Macron, Président de la République, sur la base opérationnelle de l'Île Longue (extraits)

Dans quelques jours, le sous-marin nucléaire lanceur d'engin, Le Téméraire, qui vous fait face, prendra la mer. Il disparaîtra dans une discrétion absolue et jouera pleinement, depuis les profondeurs, son rôle de gardien ultime de notre liberté d'action, de notre indépendance. Tout cela, nous le devons à l'engagement continu de mes prédécesseurs, de nos armées, depuis le premier essai nucléaire français en 1960, la première alerte opérationnelle des forces aériennes stratégiques en 1964, la première pierre posée ici même, à l'Île Longue, en 1965, et encore la première patrouille du SNLE, Le Redoutable, en janvier 1972. (...)

En février 2020, il y a six ans déjà, fidèle à la tradition républicaine, j'avais exposé les fondements de notre doctrine nucléaire et de sa place dans le monde. Depuis lors, les choses ont changé. Les six années écoulées pour la France et pour l'Europe pèsent comme des décennies. Et les derniers mois comme des années. Nos concurrents ont évolué, nos partenaires aussi. Le monde se durcit et les dernières heures l'ont encore démontré. C'est donc avec beaucoup de gravité que je viens aujourd'hui annoncer à la Nation une évolution à la hauteur de nos défis nationaux et euro-

péens. Nous devons renforcer notre dissuasion nucléaire face à la combinaison des menaces et nous devons penser notre stratégie de dissuasion dans la profondeur du continent européen, dans le plein respect de notre souveraineté, avec la mise en place progressive de ce que j'appellerai une dissuasion avancée. (...)

Notre programme national Tritium a été consolidé, nous assurant de notre capacité à poursuivre la production d'armes nucléaires en totale indépendance et autosuffisance. Notre réarmement, vous le voyez, engagé depuis presque dix ans, porte donc ses fruits. Vous en voyez certains effets ici même et l'effort se poursuivra bien sûr symétriquement sur le volet conventionnel. Et pourtant, le contexte que j'ai évoqué au début de mon propos m'amène à une conclusion claire : nous ne pouvons pas nous satisfaire de la trajectoire actuelle. Je dois à la Nation, pour aujourd'hui mais aussi pour l'avenir, l'assurance absolue que notre dissuasion demeurera crédible et qu'au moment des circonstances extrêmes, elle nous soustraira à tout chantage et toute capitulation.

L'évolution des défenses de nos compétiteurs,

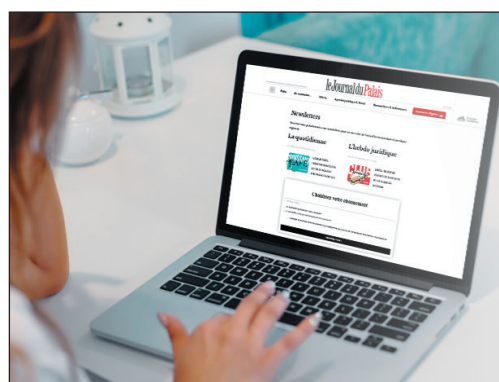
l'émergence de puissances régionales, la possibilité de coordination entre adversaires et les risques liés à la prolifération, tout cela après un examen minutieux, m'a conduit à cette conclusion. Un rehaussement de notre arsenal est indispensable. (...) La France, depuis le président François Mitterrand, a ainsi abandonné tout concept d'emploi tactique des armes nucléaires et nous n'y reviendrons pas. Dans cette optique d'asymétrie assumée, la France a toujours envisagé pour son arsenal les seuils strictement cohérents avec l'efficacité opérationnelle de notre dissuasion. Ma responsabilité est d'assurer que notre dissuasion conserve et qu'elle conservera à l'avenir son pouvoir de destruction assuré dans l'environnement dangereux, mouvant et proliférant que je viens de rappeler. C'est pourquoi j'ai ordonné d'augmenter le nombre de têtes nucléaires de notre arsenal. Pour couper court à toute spéculation, nous ne communiquerons plus sur les chiffres de notre arsenal nucléaire, contrairement à ce qui avait pu être le cas par le passé. Pour être libre donc, il faut être craint et, pour être craint, il faut être puissant. Cette augmentation de notre arsenal en témoigne. »

Le regard de Faro

D'UNE GUERRE À L'AUTRE.

NON MAIS VOUS LE CROYEZ ÇA ?!!
LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS MÊME PAS FOUTU
DE VENIR NOUS CHERCHER À DUBAÏ !!!

NON MAIS ALLO QUOI !



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Français à la carte



Alors que la ministre des Armées Catherine Vautrin est venue en Côte-d'Or, à Valduc, saluer l'engagement de ceux qui travaillent à renforcer l'arsenal de la force de dissuasion, trois jours à peine après le discours d'Emmanuel Macron sur la base de l'Île Longue (voir ci-contre) ; alors que dans des petites communes, des gens se sont bagarrés jusqu'à l'extrême échéance de la date limite de dépôt pour déposer des listes électorales ; je voudrais m'attarder sur un autre combat, trop décrié celui-là : celui des expatriés français à Dubaï qui œuvrent, chaque jour, à la grandeur de notre pays.

Je ne voudrais pas sous-estimer, évidemment, la gravité du poste de Président de la République et chef des Armées qui est celui d'Emmanuel Macron, seul habilité en France à décider de l'emploi de la force nucléaire.

Loin de moi l'idée de débiter les agents du CEA Valduc qui bossent comme des damnés à fabriquer des nanobulles et à expérimenter des armes nucléaires miniatures pour garantir la fiabilité de notre armée.

Je ne voudrais pas non plus mésestimer les Bernard, Michel et autres Catherine qui parfois font du porte à porte pour aller trouver une habitante et figoler une liste paritaire (ben oui, c'est la loi pour tout le monde cette année) afin de garantir que la démocratie puisse s'exercer, même au fin fond d'un village à la démographie semblable à celle d'un quartier d'une ville modeste. Oui, tout ça, c'est très bien. Mais avez-vous songé un seul instant au temps, à l'engagement, à la quantité de cerveau disponible nécessaires aux influenceurs français expat' à Dubaï pour vanter sur les réseaux des brimborions, poudres de perlinpimpin et autres huiles miraculeuses pour lesquels ils touchent des commissions, en étant toujours impeccablement maquillés, le botox en place et le cheveu brillant ? Avez-vous pensé comment cela doit être compliqué de faire un argumentaire commercial qui tienne la route quand on a à sa disposition autant de mots de vocabulaire qu'un chien de cirque ? Et malgré un raisonnement d'élève de 6^e attardé, réussir à faire des sous ? Chapeau bas on s'incline ! Ces expat' portent haut l'entrepreneuriat et font flamboyer l'image de notre pays à l'international. Hein quoi, qu'ouïe-je ? Qu'isolés dans leurs villas de 600 m² et leurs voitures de luxe, ils crachent sur la France et font des trucs pas propres au fisc et à l'Urssaf ? Peuh, jaloux que vous êtes. Y'a pas plus cocardiers. La preuve : à la première déflagration iranienne au-dessus de leurs têtes, ils ont brandi leurs passeports et supplié qu'on vienne les secourir. Si ça, ce n'est pas le patriotisme, je me demande ce que c'est. Mais bon, d'accord, je veux bien débattre. Français à la carte (électorale) ou à la carte (de crédit) au fond, à chacun de se faire son idée...

Le coin bouquins

PEOPLE MANAGEMENT.

Un collègue qui ne répond jamais à vos

demandes réitérées, l'éternelle guéguerre entre responsables de services, une réunion qui se passe mal, un chef qui fait preuve d'une autorité diluée... Des exemples de malentendus qui peuvent générer l'inconfort entre collaborateurs et, in fine, des impasses pour l'entreprise. Voici l'ouvrage ludique qui

va vous changer de la littérature classique du management et vous permettre de déjouer les pièges relationnels.

Grâce à un cas pratique qui a tout de la littérature, vous serez ensuite invité à participer, comme si vous y étiez, à une formation interactive qui vous permettra de décrypter les mystères du People Management.

♦ Éditions Gereso, 205 pages, 23 €.



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Avis d'attribution

Commune de VOLNAY (21190)

Marché de Travaux de voirie : Aménagement du Centre Bourg et des abords de l'Eglise

Avis d'attribution - Affaire n° VOLNAY-2025-2

1. Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VOLNAY, 1 Place de la mairie - 21190 VOLNAY. Tél. : 03.80.21.38.36 ; Courriel : mairie.volnay21@wanadoo.fr. Adresse du profil acheteur : www.marches.ternum-bfc.fr.
 2. Objet du Marché : Travaux de voirie : Aménagement du Centre Bourg et des Abords de l'Eglise de VOLNAY.
 - Lot 1 : Travaux VRD: Code CPV 45233200-1 ;
 - Lot 2 : Aménagement Paysager et revêtements modulaires : Code CPV 45112730-1.
 3. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée en application des articles L1111-1 et L2123-1 et des articles R2123-1-1° et R2123-5 du code de la commande publique.
 4. Critères de sélection des offres : Le jugement des offres a été effectué selon les critères du règlement de la consultation.
 5. Adjudicataires :
 - Lot 1 : Entreprise Hubert ROUGEOT Champ Lain - RD 23 - BP 26 - 21190 MEURSAULT.
 - Montant HT : Tranche Ferme = 265.578,20 € / Tranche optionnelle = 39.197,55 € ;
 - Lot 2 : Entreprise TERIDEAL TARVEL Immeuble Florence, 3 Place Gustave Eiffel 94528 RUNGIS Cedex.
 - Montant HT : Tranche Ferme = 333.481,22 € / Tranche Optionnelle = 36.245,93 €.
 6. Délai global d'exécution :
 - Tranche ferme : Aménagement du Centre Bourg
 - 1 mois de préparation pour les lots 1 et 2
 - Lot 1 : 20 semaines (délai plafond) ;
 - Lot 2 : 15 semaines (délai plafond).
 - Tranche optionnelle : Aménagement de la rue derrière l'Eglise
 - 1 mois de préparation pour les lots 1 et 2
 - Lot 1 : 4 semaines (délai plafond) ;
 - Lot 2 : 5 semaines (délai plafond).
- Les prix sont traités à prix fermes actualisables
Sous-traitance déclarée : 0
7. Renseignements complémentaires :
Date d'attribution du marché : 27 Février 2026.
Nombre d'offres reçues : 5.
Cette procédure n'a pas fait l'objet d'un avis d'information à l'OPOCE.
8. Date de l'envoi de l'avis à la publication : 27 Février 2026.
L2601181

Procédures adaptées



MAIRIE DE GENLIS

Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE GENLIS, M. Martial MATHIRON - Maire, 18 Avenue du Général De Gaulle - 21110 GENLIS - Tél : 03 80 47 98 98 - mël : marches.publics@mairie-genlis.fr - web : <https://www.genlis.fr/> - SIRET 21210292500014

Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Rénovation du système de chauffage du groupe scolaire de la Mare au Chêne
Référence acheteur : MAPA_26-01
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 16/18 rue de la Vanoise 21110 GENLIS
Durée : 4 mois.
Description : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Remplacement de l'ensemble du système : radiateurs, GTC
Classification CPV :
Principale : 45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
Complémentaires : 45421000 - Travaux de menuiserie
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Oui
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Visites obligatoires : le mercredi 11 Mars 2026 après-midi et le mercredi 18 Mars 2026 après-midi.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs : info@mairie-genlis.fr - Tél : 03 80 47 98 98
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépôt dématérialisé : Activé
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Remise des offres : 30/03/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 27/02/26
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/>
L2601187



Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or

Avis d'appel public à la concurrence simplifié

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or, 22D boulevard Winston Churchill, C.S. 16209 - 21062 DIJON cedex. Tél. : 03.80.11.26.00. Mail : marchespublics@sdis21.org.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>.
Objet du marché : Maintenance préventive et corrective et vérification périodique des portes des remises, portails et barrière levante des différents sites du SDIS 21 - 2 lots.
Type de procédure : Procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 2 avril 2026 à 12h00.
Les candidats intéressés peuvent consulter l'intégralité de l'avis d'appel public à la concurrence dans le BOAMP.
L'avis intégral et le dossier de consultation sont également consultables et/ou téléchargeables sur le site internet : <https://www.ternum-bfc.fr>.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2026E06.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mars 2026.
L2601380

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



SEVE /
JL PAYSAGE

Cession

Suivant acte sous seing privé en date du 24/02/2026, enregistré au SPFE de DIJON le 24/02/2026, Dossier 2026 00008840, sous la référence 2104P012026A00627, la SARL SEVE au capital de 7622,45€ dont le siège social est situé Le Champ de Foire 21320 POUILLY-EN-AUXOIS, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 383 266 269, a cédé à la SAS JL PAYSAGE au capital de 1000 € dont le siège social est situé 7 rue des Combets 21410 FLEUREY-SUR-OUCHES, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°999 808 256 un fonds artisanal d'aménagement, entretien d'espaces verts, parcs et jardins, abattage et élagage d'arbres, sis et exploité à POUILLY-EN-AUXOIS (21320), Le Champ de Foire, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro SIRET 38326626900018, avec entrée en jouissance au 20/02/2026, moyennant le prix de 50 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 40 000€ et aux éléments corporels pour 10 000 €. Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Antoine CARDINAL, BJT Avocats et Conseils, 1C boulevard de Champagne, Tour Elithis - 21000 DIJON, où domicile est élu à cet effet. L2601176

OFFICE DIJON ARNAY SELONCEY

NICOLARDOT VAZQUEZ VIGNERON
NOTAIRES ASSOCIES

ODAS NOTAIRES

37 Rue Louis de Broglie
BP 37 371- 21073 DIJON CEDEX

CHAUSSURES
PACAUT / SAS C.
BINET

Cession
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOTO, Notaire à DIJON (21000), 37 Rue Louis de Broglie, le 2 mars 2026, a été cédé un fonds de commerce par :
M. Guislain PACAUT et M^{me} Françoise CUNIER, dmt ensemble à ARNAY LE DUC (21230), 12 rue Jacques Seure, au profit de La SASU C. BINET, dont le siège est à ARNAY-LE-DUC (21230), 7 rue Saint Honoré - SIREN 803 511 872 R.C.S. DIJON, savoir :
- le fonds de commerce de VENTE DE CHAUSSURES et d'articles et accessoires s'y rapportant sis à ARNAY LE DUC (21230), 7 rue Saint Honoré, lui appartenant, et pour lequel M^{me} Françoise PACAUT née CUNIER est immatriculée au R.C.S. de DIJON, sous le numéro 384.104.865.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 1^{er} mars 2026.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 20.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 18.040 € et au matériel pour 1.960 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis,
Me Véronique THOMAS ESCOTO. L2601296

CONSTITUTION
DE SOCIETE

VICTOR IANNOTTI

Avis de constitution

Il a été constitué par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 24 février 2026 :
DÉNOMINATION : VICTOR IANNOTTI.
FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
SIÈGE SOCIAL : 23 rue du Pré de l'Etang - 21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
OBJET : La société a pour objet : L'activité de boucherie, charcuterie, triperie, volailles, pâtisserie, traiteur, vente de produits alimentaires frais et transformés, plats cuisinés à emporter ou à consommer sur place, ainsi que la fabrication artisanale de produits de charcuterie et de spécialités alimentaires ; La vente directement ou indirectement de tous produits complémentaires se rapportant à l'alimentation, notamment épicerie fine, produits régionaux, condiments et accessoires culinaires ; L'organisation, la gestion et le développement de manifestations événementielles, notamment de marchés nocturnes, foires, commerce ambulant et de tout événement à caractère commercial, artisanal ou festif, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires. Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement, notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance, de franchise ou de participation dans toutes sociétés ayant un objet similaire ou connexe. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.
GÉRANT : Monsieur Victor IANNOTTI, demeurant 23 rue du Pré de l'Etang - 21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.

JUS DE CARAMIEL
Au capital de 1 500 €
Siège social : 4 Bis rue Abbé Chevalier - 21220 FIXIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à FIXIN en date du 23 février 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : JUS DE CARAMIEL
SIEGE SOCIAL : 4 Bis rue Abbé Chevalier 21220 FIXIN
OBJET : Activité hôtelière, para hôtelière et petite restauration, Prestations de restauration et de services à domicile, Prestations administratives et de conseils en lien ou non avec les activités ci-avant
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 500 Euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé ne peut se faire représenter par un autre associé justifiant d'un mandat.
AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.
PRÉSIDENT : Madame Martine CHAPET JEANNIN demeurant 4 Bis rue Abbé Chevalier 21220 FIXIN
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, Le président
L2601007

LE P'TIT
GOURMAND
SARLU au capital de 500 Euros
Siège social : 3 rue de la mairie 21490 FLACEY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 02/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : LE P'TIT GOURMAND.
Siège social : 3 rue de la mairie - 21490 FLACEY.
Objet social : Restauration rapide, exploitation d'un foodtruck, préparation et vente de repas, boissons non alcoolisées, produits alimentaires sur place ou à emporter.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 500 €.
Agrément : la cession des parts de l'associé unique est libre ; en cas de pluralité d'associés : agrément libre entre associés, soumis à agrément avec un tiers.
Gérance : Monsieur Christopher MAIRE, demeurant 3 rue de la mairie - 21490 FLACEY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : La Gérance.
L2601339

SCI LVDB
au capital de 1 000 €
11 RUE DE LA SABLIERE 21000 DIJON

Avis est donné de la constitution de la SCI : LVDB au capital de 1 000 €
Siège social : 11 RUE DE LA SABLIERE 21000 DIJON
Objet : en tous lieux, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DIJON
Gérant : Madame Ludvine DE BRITO demeurant 11 rue de la Sablière 21000 DIJON nommé pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
L2601035

Avis est donné de la constitution de la SCI : LVDB au capital de 1 000 €
Siège social : 11 RUE DE LA SABLIERE 21000 DIJON
Objet : en tous lieux, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DIJON
Gérant : Madame Ludvine DE BRITO demeurant 11 rue de la Sablière 21000 DIJON nommé pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
L2601035

SCIC
LA LIERNAISIENNE

Aux termes d'un ASSP en date du 23/01/2026, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCIC LA LIERNAISIENNE
Objet social : L'aménagement, la gestion et la mise à disposition gratuite ou onéreuse de locaux pour y implanter des activités commerciales et de services en vue de : Dynamiser le territoire et répondre aux besoins de la population.- Soutenir les porteurs de projets (commerçants, artisans, services de proximité, économie sociale et solidaire).- Favoriser la mixité des activités et l'animation locale. Promouvoir une économie responsable.
Siège social : Place de la mairie, Mairie de LIERNAIS, 21430 LIERNAIS
Capital initial : 3 300 €
Capital minimum : 3 300 €
Capital maximum : 100 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M. CLUZEL Rémi 1 route de Censerey, Hameau de Veullerot 21430 LIERNAIS
Admission aux assemblées et droits de votes : Lorsqu'une personne physique ou morale souhaite devenir associé, son bulletin de souscription est présenté au Conseil de Gestion pour ratification. Le statut d'associé prend effet après agrément du Conseil de Gestion, sous réserve de la libération de la ou des parts souscrites dans les conditions statutairement prévues.
Rémi CLUZEL.
L2601173

LAUREAU | NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

JLB
DIAGNOSTICS

Avis de constitution

Suivant acte ssp du 25/02/2026, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JLB DIAGNOSTICS.
Siège social : 9 Rue de la petite fin - 21490 SAINT JULIEN.
Durée : 99 ans.
Objet : la réalisation de tous diagnostics immobiliers obligatoires et prestations techniques dans le secteur de l'immobilier, ainsi que la vente de services ou produits liés à cette activité, la formation, le conseil et l'accompagnement des particuliers ou des professionnels dans leurs projets immobiliers.
Capital social : 1.000 €.
Apports en numéraire : 1.000 €.
Président : Mr Jean-Louis BURTEZ demeurant à SAINT JULIEN (21490), 9 rue de la petite fin.
Admission aux assemblées : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Clauses restreignant la libre disposition des actions : cessions d'actions libres entre associés et soumise à agrément préalable dans les autres cas.
Immatriculation : R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2601188

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048 21240 TALANT

COPRO' CLEANER

Par acte SSP du 04/03/2026 il a été constitué la société COPRO' CLEANER, Société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 €, siège social : 4 rue des Tilleuls - 21110 MARLIENS. objet : prestations d'entretien et de nettoyage de locaux de toutes natures notamment Airbnb, copropriétés, locaux commerciaux, à destination des particuliers et des sociétés ; prestation de petit entretien extérieur des bâtiments à destination des particuliers et des sociétés ; petit désherbage, ramassage de feuilles, tonte ; récupération, remise en état et revente d'articles provenant de débris ; vente de produits de nettoyage et matériel d'entretien ; lesdites activités pouvant être exercées directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location-gérance, de prise de participation, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, accessoires ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Durée : 99 ans, gérant Monsieur BOYER Alexandre, 28 Boulevard des Allobroges 21000 DIJON, immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2601363

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048 21240 TALANT

RS 21

Par acte sous seing privé en date 27/02/2026 il a été constitué la société RS 21, Société civile immobilière, au capital de 1.000 €, siège social 4 Route de Cry sur Armançon - 21500 ASNIERES-EN-MONTAGNE. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée : 99 ans. Gérance : M. Sacha REBOUILLAT, demeurant 4 Route de Cry sur Armançon - 21500 ASNIERES -EN-MONTAGNE. Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.

L2601274

LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

GUILBERG

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/03/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GUILBERG
Objet social : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Siège social : 3 rue Nicolas de Condorcet, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : M. GULLAUD Thomas 12 rue Nicolas de Hoey 21121 FONTAINE LES DIJON
Clause d'agrément : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
L2601346

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
03.80.68.25.55
annoncelegale.jdp@legalnet.org

ARIA ET PABLO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 4 mars 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : ARIA ET PABLO.
Siège social : BELLEFOND (21490), 7 rue d'Ahuy.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Paul LAVOIGNAT, 12 rue du couchoyot - 21490 BELLEFOND.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis : Le notaire.
L2601372

MODIFICATION
DE STATUTS

GFA DU DOMAINE
SERAFIN

GFA DU DOMAINE SERAFIN, au capital de 243.918,43 €, siège social 7 Place du Château 21220 GEVREY CHAMBERTIN, 403 576 192 RCS DIJON, l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 février 2026 décide de nommer M^{me} Karine SERAFIN, demeurant 4 Rue du Docteur Maillard 21000 DIJON gérante, en remplacement de M. Christian SERAFIN décédé le 09/08/2025.
Pour avis : La gérance.
L2601068

CFMB
SAS au capital de 900 €
Siège social : 28, rue de la Préfecture - 21000 DIJON 822 615 720 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 24/02/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 28, rue de la Préfecture - 21000 DIJON au 195, rue de Lourmel - 75015 PARIS, ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
L2601258

AKACIA
Société par actions simplifiée au capital de 1 647 230 euros
Siège social : 4 Allée du Four Banal 21121 HAUTEVILLE LES DIJON 918 729 211 RCS DIJON

Nomination du
commissaire aux comptes

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25/02/2026, il résulte que :
- la SARL CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, ayant son siège social 7 Rue Marguerite Yourcenar, 21000 DIJON a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2031.
Pour avis : La Présidente.
L2601089

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

LAN EXPLORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 70 route de Beaune
21160 MARSANNAY LA COTE
R.C.S. Dijon 490 333 010

Aux termes de ses décisions en date du 01/01/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 70 route de Beaune - 21160 MARSANNAY LA COTE au 8 rue Sus Amont - 21220 CHAMBOEUF à compter du 01/01/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2601163



SELARL DE BIASI-DRAIN

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 21.071,50 Euros
Inscrite au tableau de la section A de l'Ordre des pharmaciens sous le numéro 26206
Siège social :
13 B rue Bernard Laureau
21110 GENLIS
RCS Dijon 514 835 347

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Maël VIARD notaire à DIJON (21000) le 27/02/26, les associés ont à l'unanimité :
- Décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : DRAIN
- Constaté la démission de M^{me} Audrey de BIASI de ses fonctions de cogérante
- décidé de réduire le capital social de 21.071,50 € pour le porter à 21.071,50 €.

Pour avis, la gérance.

L2601262

Docteur Thibaud DEMAURE

SELARL de chirurgiens-dentistes au capital de 31 200 €
Siège social : 33, cours Général de Gaulle - 21000 DIJON
908 308 026 RCS DIJON

Par décisions de l'associé unique en date du 25/02/2026, il a été décidé de nommer M. Quentin DUPONT, demeurant 75, avenue Victor Hugo - 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du 01/03/2026. Modification RCS DIJON.

Pour avis.

L2601257

GRIGNOTE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
19 B Boulevard Georges Clémenceau
21000 DIJON
978 821 270 RCS DIJON

Changement président

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26/01/2026, il résulte que : La société HOLDING HORIZON, SARLU au capital de 900,00 euros, dont le siège social est situé 4A Rue Jean-Baptiste Baudin, 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 999 438 823, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Mikael JOVER, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

L2601166



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE DU PARC

SELARL
au capital social de 595.355 Euros
Siège social :
20 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON
414 833 889 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2024, les associés ont pris acte du départ de M^{me} Elsa FAYAD de son mandat co-gérante, à compter du 12/12/2024.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2601182

ALEXANDER AND CO

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 26.000 Euros
Siège social :
Hameau de Bechineuil
21330 VERTAULT
491 718 144 R.C.S. Dijon

Modification de l'objet social

Aux termes d'une décision en date du 25 février 2026, l'Associé Unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de Galerie d'art, marchand d'art et d'antiquités, brocante.
et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2601184

COUTRAS IMMO

SAS au capital de 100 000 €
Siège social :
28, rue de la Préfecture
21000 DIJON
928 415 538 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes du 24/02/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 28, rue de la Préfecture - 21000 DIJON au 8, rue de la Croix Belin - 21140 SEMUR -EN-AUXOIS, ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

L2601260

MUTATIS MUTANDIS

société civile
au capital de 1 275 euros
siège social :
4 B, rue Jeanne Barret
21000 DIJON
907 739 601 RCS DIJON

Par décisions unanimes du 03/10/2025, la collectivité des associés a décidé :

- d'augmenter le capital d'un montant de 275 euros pour le porter de 1 000 euros à 1 275 euros et ce par création de 275 000 parts nouvelles,
- de modifier les articles 6 et 7 en conséquence,
- de nommer M. Olivier DECOMBE, demeurant 5, rue de la Cocarde - 21220 FIXIN et M^{me} Constance CUVILLIER, demeurant 60, rue de Jouvence - 21000 DIJON, en qualité co-gérants pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2601268



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

NIRVANA

Société civile
au capital de 3.943.174 Euros
Siège social :
18 rue des Cottages - 21240 TALANT
888 235 546 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : Augmentation de capital social de 1.101.472 €. AM : 2.841.702 €. NM : 3.943.174 €. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601272

DYVA

Le 26/02/2026, l'AGE de la société SCI DYVA (SCI au capital de 1 000€, siège au 5 rue du Château 21000 DIJON, immatriculée 929 675 437 RCS DIJON) a transféré le siège social au 24 rue du Dr Calmette, Clos des Cèdres, bât A2, 21000 DIJON, et a modifié en conséquence l'art 4 des statuts. Anc mention 5 rue du Château 21000 DIJON. Nouv mention 24 rue du Dr Calmette, Clos des Cèdres, bât A2, 21000 DIJON.

Pour avis.

L2601273



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

JIMISOLAIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel Servet - 21000 DIJON
539 448 233 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : Démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601275



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FP-SOLAIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
794 268 706 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601276



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 510.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
752 179 069 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601278



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 2

Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
752 895 573 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601280



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 3

Société à responsabilité limitée au capital de 260.000 Euros
Siège social : 5 rue Michel SERVET
21000 DIJON
753 912 856 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601281

PP-SOLAIRE 8

Société à responsabilité limitée au capital de 170.000 Euros
Siège social : 5 rue Michel SERVET
21000 DIJON
789 530 276 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601286



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 4

Société à responsabilité limitée au capital de 210.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
753 912 823 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601282



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 5

Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
753 912 799 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601283



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 6

Société à responsabilité limitée au capital de 360.000 Euros
Siège social : 5 rue Michel Servet
21000 DIJON
753 912 872 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601284



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 7

Société à responsabilité limitée au capital de 140.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel SERVET - 21000 DIJON
789 530 177 RCS Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. RCS DIJON.

Pour avis.

L2601285



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 10

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 rue Michel Servet
21000 DIJON
789 530 516 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601287



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PP-SOLAIRE 9

Société à responsabilité limitée au capital de 118.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel Servet - 21000 DIJON
789 530 466 R.C.S. Dijon

ASSP 27/02/2026 : Démission de Philippe PIAT de ses fonctions de co-gérant à compter du 27/02/2026. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2601288



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCE DU DOMAINE ALBERT BOILLOT

Société civile d'exploitation agricole au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Ruelle Saint Etienne
21190 VOLNAY
348 638 446 RCS DIJON

AGO 19.12.2025 : Nomination en qualité de nouveaux gérants sans limitation de durée à compter du 3 juillet 2025, et en remplacement de M. René BOILLOT, ancien gérant décédé :

Evelyne BOILLOT, demeurant 2 rue du Docteur Brulet 21120 IS SUR TILLE, Claude EGUILUZ née BOILLOT, demeurant Maison Dieu, 2 rue de la Croix Girard 21170 LOSNE, Guillaume BOILLOT, demeurant 135 rue Louise Beaudoin 91100 ESSONNES.

La gérance

L2601328

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

GROUPEMENT AMBULATOIRE INTERPROFESSIONNEL AUXOIS
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires au capital de 50 Euros
Siège social : 2 rue du Foiral
21320 POUILLY EN AUXOIS
R.C.S. Dijon 827 466 780

La collectivité des associés, par assemblée générale du 27/02/2026, a décidé de réduire le capital social de la société de 50 €, pour le ramener de 90 € à 40 €, par voie d'annulation de 5 parts sociales existantes d'une valeur nominale de 10 € chacune. Puis, aux termes de la même assemblée générale, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital en numéraire de 10 euros, par création d'une part nouvelle, pour le porter de 40 € à 50 € à compter de ce jour, de modifier en conséquence les articles 7, 8 et 10 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

La gérance.
L2601294



23 rue Jacques Cellierier
21000 DIJON

LE DOUBLE V
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
siège social : 5 Route de Troyes
21121 DAIX
R.C.S. Dijon 881 322 135

PV AGE du 27/12/2025 : les actionnaires ont réduit le capital social et modifié l'article 8 des statuts.
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL.
Ancienne mention : 1.000 € - Nouvelle mention : 668 €.
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON
Pour avis.
L2601329



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

SCEA LES REFERTS
Société civile d'exploitation agricole
Siège social : 25 rue des Tonneliers
21200 BEAUNE
489178533 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision unanime en date du 23 février 2026, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 50.000 € à 500 €. Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2601332

DE L'AIGLON

Suite à l'annonce n°L2600315 parue le 04/02/2026, il convenait de lire : Radiation R.C.S. DIJON et Immatriculation R.C.S. FREJUS.
L2601335



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

POLE VASCULAIRE DIJON
SCM
Ancien capital social : 6.000 Euros
Nouveau capital social : 7.000 Euros
Siège social : 19 Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
921978359 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes des associés du 27/02/2026 et de la gérance du 01/03/2026, le capital social a été augmenté pour être porté de 6.000 € à 7.000 € à compter du 01/03/2026, et Monsieur Bastien PETIT a été nommé, à compter du 01/03/2026, en qualité de co-gérant de la société.
Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2601371

HOLDING DU CHATEAU
Transfert de siège

Le 26/02/2026, l'AGE de la société HOLDING DU CHATEAU (SAS au capital de 450 000 €, siège au 5 Rue du Château, 21000 DIJON, immatriculée 929 109 569 RCS DIJON) a transféré son siège social au 24 rue du Dr Calmette, Clos des Cèdres, bât A2, 21000 DIJON et a modifié en conséquence l'art 4 des statuts. Anc mention : 5 Rue du Château, 21000 DIJON. Nouv mention 24 rue du Dr Calmette, Clos des Cèdres, bât A2, 21000 DIJON.

Pour avis.
L2601373

EARL CREUSEFOND ALAIN ET VINCENT
EARL au capital de 500.000 Euros
Siège social : 21190 AUXEY DURESSES
448 713 198 R.C.S. de Dijon

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2025, il a été pris acte de la revendication de la qualité d'associé par le conjoint de l'associé titulaire des parts, conformément à l'article 1832-2 du Code civil.
En conséquence :
- Madame CREUSEFOND Anne-Lise demeurant 11 route de Beaune 21190 AUXEY-DURESSES est admise en qualité de nouvel associée de la société ;
- La répartition des parts sociales entre les associés est modifiée.
L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : La gérance.
L2601376

DISSOLUTION DE SOCIETE

AMI-COURSES

Dissolution

AMI-COURSES Société par actions simplifiée au capital de 1 800 euros - Siège social : 29 Ancienne route de Seurre, 21170 LOSNE 822 987 962 RCS DIJON : le 28/02/2026 dissolution anticipée & mise en liquidation amiable, M. Frédéric GUILLOT-MAYET (13 Boulevard Trimolet, 21000 DIJON), liquidateur et siège de liquidation au domicile du liquidateur.
L2601133

DE LA GARENNE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 B avenue Albert Camus - 21000 DIJON
440439503 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jérôme RICHARD, demeurant 19Bis avenue Albert Camus 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19B avenue Albert Camus 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2505930

IENA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 202 euros
Siège social : 7 rue Marguerite Yourcenar BP 6791
21079 DIJON CEDEX
488140328 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas PAULIN, demeurant 33 rue des Rentes 21490 VAROIS ET CHAIGNOT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601021

SAS MAISON SCHMITT
SAS au capital de 1 001 €
Siège social : 7 rue du grand chêne
21110 IZIER
RCS de DIJON n°891 632 747

L'assemblée d'associés du 01/01/2026 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SCHMITT Mathias, demeurant 7 rue du grand chêne 21110 IZIER et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2601331

EPHEMERE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 euros
Siège social : 2 place Craquelin - 21230 ARNAY LE DUC
Siège de liquidation : 1 rue Petite Rue - 21230 SAINT PRIX LES ARNAY
343512968 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Bénédicte HEMMER, demeurant 1 rue de la Petite Rue 21230 SAINT PRIX LES ARNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de la Petite Rue 21230 SAINT PRIX LES ARNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601347

Philippe HOUBERDON
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 place du Monument
21220 MOREY ST DENIS
Siège de liquidation : 2 place du Monument
21220 MOREY ST DENIS
885 320 119 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 04/03/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 4 mars 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe HOUBERDON, demeurant 2 place du Monument - 21220 MOREY ST DENIS, ancien président de la société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2 place du Monument - 21220 MOREY ST DENIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601355

CLOTURE DE LIQUIDATION

IENA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 202 euros
Siège social : 7 rue Marguerite Yourcenar BP 6791
21079 DIJON CEDEX
488140328 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thomas PAULIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
L2601030

80HG CONSULTING
SASU en liquidation au capital de 5.000 Euros
Siège social et de liquidation : 35 place Saint Michel
21000 DIJON
843 128 414 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

L'associé unique en date du 24/02/2026, au siège liquidation 35 pl. St Michel - 21000 DIJON, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Emmanuel SIMONOT, demeurant 35 pl. St. Michel - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de DIJON, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601172

Infrasim.ai
Société par actions simplifiée au capital de 1.385.000 Euros
Siège social : 36 rue du Docteur Schmitt
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 850 135 799

Aux termes de l'AGE du 24/12/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au GTC de Dijon.
L2601293



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

MARIMEL
Société Civile Immobilière en cours de liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation : 20 Rue des Juifs
21500 SAINT-REMY
RCS DIJON 790 739 353

Aux termes du procès-verbal du 31/12/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON.
Pour avis.
L2601345

Philippe HOUBERDON
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 place du Monument
21220 MOREY ST DENIS
Siège de liquidation : 2 place du Monument
21220 MOREY ST DENIS
885 320 119 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 04/03/2026 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe HOUBERDON, demeurant 2 place du Monument - 21220 MOREY ST DENIS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601356



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

LAMBDA
Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 18 Avenue Garibaldi - 21000 DIJON
949 892 509 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Rémy De Castro, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de DIJON.
L2601377

CONVOCAION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT BOURGOGNE CENTRE

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le **Vendredi 20 mars 2026 à 19h00 heures**
à l'adresse suivante :
LE CRUSOE, 168 Rue de Longvic - 21000 Dijon
avec l'ordre du jour suivant :
01. Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02. Compte-rendu d'activité
03. Présentation du bilan et du compte de résultat
04. Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05. Approbation du bilan et du compte de résultat
06. Affectation du résultat
07. Approbation de la variation du capital social
08. Quitus et décharge au conseil d'administration
09. Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (*).
MME EL ABBOUNI ASSIA , élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10. Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (*).
11. Pouvoirs pour les formalités
12. Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 05/03/2026 et le 19/03/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la président(e) du Conseil d'Administration.
L2600944

RÉDACTION

CHEVALIER Frédéric DE JESUS Emmanuelle
03.80.68.23.67
redaction.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SEMUR EN AUXOIS

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le vendredi 27 mars 2026 à 18h00 heures à l'adresse suivante : Centre Saint Exupéry, Rue Joseph Lambert - 21140 SEMUR EN AUXOIS avec l'ordre du jour suivant :

01 : Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau ;

02 : Compte-rendu d'activité ;

03 : Présentation du bilan et du compte de résultat ;

04 : Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes ;

05 : Approbation du bilan et du compte de résultat ;

06 : Affectation du résultat ;

07 : Approbation de la variation du capital social ;

08 : Quitus et décharge au conseil d'administration ;

09 : Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration ;

10 : Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance ;

11 : Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*). M. BOUHOT OLIVIER, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance ;

12 : Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*). MME GARNIER ISABELLE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance ;

13 : Pouvoirs pour les formalités ;

14 : Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 12/03/2026 et le 26/03/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration.

L2601264

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PAYS DES TROIS RIVIERES

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le JEUDI 2 AVRIL 2026 à 19h00 heures à l'adresse suivante : Salle Frédéric LESCURE, Rue Henri JEVAIN - 21260 SELONGEY, avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau

02 Compte-rendu d'activité

03 Présentation du bilan et du compte de résultat

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes

05 Approbation du bilan et du compte de résultat

06 Affectation du résultat

07 Approbation de la variation du capital social

08 Quitus et décharge au conseil d'administration

09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*)

10 Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (*).

11 Pouvoirs pour les formalités

12 Clôture de l'assemblée générale

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 18/03/2026 et le 01/04/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration.

L2601265

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DIJON THEATRE MIRANDE

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le vendredi 27 mars 2026 à 19h00 heures à l'adresse suivante : Maison Diocésaine, 9 bis boulevard Voltaire - 21000 DIJON avec l'ordre du jour suivant :

01 : Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau ;

02 : Compte-rendu d'activité ;

03 : Présentation du bilan et du compte de résultat ;

04 : Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes ;

05 : Approbation du bilan et du compte de résultat ;

06 : Affectation du résultat ;

07 : Approbation de la variation du capital social ;

08 : Quitus et décharge au conseil d'administration ;

09 : Elections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (*). MME GAUTHEROT DEVILLE ALINE, MME DEGUEURCE DELPHINE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance ;

10 : Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*). MME JACOB FLORENCE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance ;

11 : Pouvoirs pour les formalités ;

12 : Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 12/03/2026 et le 26/03/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration.

L2601267

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BEAUNE

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 03 AVRIL 2026 à 19h00 heures à l'adresse suivante : Palais des Congrès 19, avenue Charles de Gaulle 21200 BEAUNE, avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau

02 Compte-rendu d'activité

03 Présentation du bilan et du compte de résultat

04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes

05 Approbation du bilan et du compte de résultat

06 Affectation du résultat

07 Approbation de la variation du capital social

08 Quitus et décharge au conseil d'administration

09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*)

10 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*)

M NUTTENS THIERRY, M GUILLEMOT PHILIPPE, M ROCH RICHARD, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11 Pouvoirs pour les formalités

12 Clôture de l'assemblée générale

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 19/03/2026 et le 02/04/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration.

L2601360

AVIS

ADMINISTRATIF

Commune de GEVREY-CHAMBERTIN

Approbation de la modification simplifiée n° 3 du PLU

Par délibération en date du 16/02/2026 le conseil municipal a tiré un bilan complémentaire favorable de la mise à disposition du public de la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme dont l'objet était : « d'apporter diverses modifications au règlement de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme. Notamment en définissant certaines notions portant sur les typologies de constructions telles que les « constructions jumelées » ou « en bande » ; afin de clarifier les règles d'urbanisme applicables à ce type de constructions ; et de faire évoluer la règle de hauteur des murs de clôtures (...) ». Par la même délibération, le Conseil Municipal a approuvé ladite modification simplifiée n°3 du PLU.

Cette décision a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Commune pour une durée d'un mois à compter du 23/02/2026. La délibération, ainsi que le dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme sont consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

L2601171

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX MARCHESI

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, Notaire à DIJON, le 2 mars 2026, Monsieur André Vincent Antoine MARCHESI, retraité, né à DIJON (21000), le 27 mai 1960 et Madame Mireille Annick BERNARD, sans profession, née à DIJON (21000), le 03 juin 1972, demeurant ensemble à SAINT APOLLINAIRE (21850), 11 impasse des Peupliers, mariés à la Mairie de SAINT APOLLINAIRE (21850), le 18 mai 2002, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me LE GOFF, Notaire à DIJON, le 18 avril 2002, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me Jean-Charles GUILARD, Notaire à DIJON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil,

Me Jean-Charles GUILARD.

L2601297

EPOUX SOUDIDIER / COLAS

Changement de régime matrimonial Information préalable (article 1397 al.3 du C.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Arielle GAGNEPAIN BONNOTTE, notaire à DIJON (21000) 43, rue Devosge, le 26 février 2026, Monsieur Robert Jean SOUDIDIER, né à DIJON (21000), le 7 avril 1947 et Madame Josette Mauricette COLAS, née à LA RACINEUSE (71310), le 1^{er} avril 1949, demeurant ensemble à TALANT (21240), 7 rue des Pépinières, mariés à CHARENTE-VARENNES (71270) le 4 avril 1970, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Arielle GAGNEPAIN BONNOTTE, notaire à DIJON (21000), 43 rue Devosge.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis.

L2601179

EPOUX CARVALO

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Ludovic BAUT Notaire soussigné, membre de la société civile professionnelle dénommée «Ludovic BAUT et Éloïse SALICHON-COLLOT, Notaires associés» titulaire d'un Office notarial à la résidence de DIJON, 52 boulevard Carnot et dont l'Office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN) sous le numéro 21002 Office notarial n° 21002, le vingt trois février deux mille vingt six :

Monsieur Emmanuel, Joseph CARVALO et Madame Virginie, Aurore de SOUSA, demeurant ensemble à BRAZEY EN MORVAN (Côte d'Or), 3 route de Saulieu, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DIJON (Côte-d'Or) le 8 novembre 1969, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Ludovic BAUT où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis.

L2601361

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE DIJON

Jugement du 24 février 2026

SARL LA PANETIERE, 8 Rue Bernard Laureau, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 977 643 493. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

L2601194

SARL TYA, 11 Rue du Champ aux Prêtres, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 502 863 087. Activités des sociétés holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

L2601195

SARL MARGAUX, 1 Rue Bannelier, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 847 574 613. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.

L2601196

SARL ALOHA TRANSPORTS 21, 32 Rue Josserand de Brancion, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 832 030 357. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

L2601226

SARL AF SERVICES, 12 Rue du Château, 21121 Étaules, RCS Greffe de Dijon 824 542 187. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.

L2601227

SAS SB ASSOCIE, 53 Rue Guillaume Tell 21000 Dijon, 49 Rue Guillaume Tell, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 938 375 029. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.

L2601228

SARL LIEGEON, 29 Avenue du 8 Septembre, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 389 755 182. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.

L2601230

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 24 février 2026

Monsieur Fabien TRULLARD (EI), 16 rue des Platanes, 21170 Losne, RCS Greffe de Dijon 493 331 821. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 Août 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

L2601191

Madame Magbule SHEQIRI (EI), 2 rue Pierre Joseph Magnin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 810 447 235. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 20 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2601193

SARL LUX'N CAR (SARL), 33 route Départementale 157, 88510 Eloyes, RCS Greffe de Dijon 881 353 189. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Mai 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

L2601197

SAS ZS 23, 3 Rue des Godrans, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 146 363. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Août 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2601214

SARL GENEVIEVE LE MAUT, 74 Boulevard de Troyes, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 478 966 526. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

L2601215

SARL CAMOS BE HAIR, 2 Avenue Raymond Poincaré, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 918 095 191. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2601216

SARL ECOFLUIDE, 21 Rue du Canal, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 982 588 493. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

L2601217

SAS BURGUNDY WINE BOND, 4B Rue de Romelet, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 903 889 996. Entreposage et stockage non frigorifique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Août 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2601218

SARL Epicurieuse, 22 Rue Piron, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 928 842 186. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2601219

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SARL PASTEUR & FILS, 4 Avenue Albert Camus, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 848 753 273. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2601220

SARL DMN DISTRALIM, 6 Rue du 19 Mars 1962, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 853 802 031. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2601221

SAS LSC RECRUTEMENT, 40 Avenue Victor Hugo, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 991 192 576. Activités des agences de travail temporaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 09 Février 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2601222

SARL POLYTESSE, 50 Route de Savigny, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 881 952 261. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Février 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2601223

SARL TAXI'S, 27 Rue de la Grande Ferme, 21110 Longecourt-en-Plaine, RCS Greffe de Dijon 918 283 060. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601224

SARL AU VIDE GRENIER CHEVIGNOIS, 20 Rue des Montrachets, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 982 588 865. La location d'emplacements temporaires pour la vente; la vente de biens divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 09 Février 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601225

SAS BOUCHONS BOURGUIGNONS, 11 Avenue du 8 Septembre 1944, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 879 944 072. Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601229

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 24 février 2026

Madame Céline VIGREUX (EI), 6B rue Majnoni d'Intignano, 21121 Fontaine-les-Dijon, RCS Greffe de Dijon 852 750 892. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 Août 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601192

SAS SIMARD Entreprise, 32 Rue Caumont Bréon, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 948 803 390. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Août 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601206

SAS CASA CHRIS & JO, 21 Boulevard Saint-Jacques, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 978 164 424. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Novembre 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean -Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601207

SARL LA VANDENE, 2 Rue de la Poste, 21200 Sainte-Marie-la-Blanche, RCS Greffe de Dijon 982 457 376. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601208

SARL DAMOTTE GENIE CLIMATIQUE (D.G.C), 6 Rue Jean Baptiste Say, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 801 901 893. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601209

SAS BFC COMMUNICATIONS, 64B Rue Sully, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 932 162 902. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601210

SAS GROUPE DGC, 6 Rue Jean Baptiste Say, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 933 712 648. Gestion de fonds. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601211

SAS BFC conseils 21, 26 Rue de l'Artisanat, 21560 Couternon, RCS Greffe de Dijon 980 460 737. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601212

Monsieur Lucas PERROT (EI), 122 route de Dijon, 21360 Bligny-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 881 313 878. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 Août 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601190

SAS BFC conseils 89 (SAS), 57 avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre, RCS Greffe d'Auxerre 941 711 442. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601231

SAS BFC conseils 71 (SAS), 57 Grande Rue, 71380 Saint-Marcel, RCS Greffe de Chalon-sur-Saône 937 577 450. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601232

SAS BFC conseils 25 (SAS), 40 rue des Essarts, 25870 Les Auxons, RCS Greffe de Besançon 941 723 165. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601233

SAS BFC conseils 10 (SAS), 35 rue Marc Verdier, 10150 Pont-Sainte-Marie, RCS Greffe de Dijon 943 609 248. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601234

SAS MAM THERMOLAQUAGE, 19 Voie Romaine, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 909 317 471. Traitement et revêtement des métaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Août 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean -Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601213

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 24 février 2026

SAS KIB, 11-13 Rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 827 763 558. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601198

SARL AUTO FM 21 (AUTO FM 21), 15 Rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 800 755 217. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601199

BOULANGER Jean-Michel, Marcel, Auguste, 7 rue de la Distillerie, 21110 Bretenière, RCS Greffe de Dijon 792 278 079. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601200

SARL BGM (BGM), 9 Impasse du Docteur Zipfel, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 834 076 812. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601201

SARL BANIA MACONNERIE -RENOVATION, 73 Rue du Prille Challanges, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 507 745 248. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601202

SARL STRAT DESIGN, 73 Rue des Vieilles Vignes, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 802 114 157. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601203

Monsieur Thaer SAWAF (EI), 13 - 15 avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 852 355 999. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601204

SARL LA PARENTHESE, 12 Place Notre Dame, 21140 Semur-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 790 505 168. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601205

TRIBUNAUX DE COMMERCE EXTÉRIEURS

FAST RETAILING FRANCE

151 rue Saint-Honoré - 75001 Paris 1^{er} Arrondissement.
RCS PARIS : 482 065 786.
Etablissement secondaire à DIJON : 482 065 786 - 2024 B 1345.
ACTIVITE : La fabrication, la confection, l'achat, la vente au détail ou non de tous vêtements, articles de confection, d'habillement et accessoires, la bonneterie, la lingerie, la maille, la maroquinerie ; et en général l'équipement de la personne ; La retouche de tous vêtements et toutes confections en tous genres et toutes matières et de tout ce qui concerne le prêt-à-porter en général et ses accessoires de toutes sortes et de toutes natures ; l'import-export, le négoce en gros et en détail de tous les produits annexes tels que bijoux fantaisie, accessoires de mode et habillement, cadeaux, gadgets, confection, connexes ou susceptibles de favoriser l'essor de la Société.
Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 25/02/2026, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Takeshi Okazaki, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 1 ans, comme commissaire à l'exécution du plan SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 17 place Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine, met fin à la mission de SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade - 75008 Paris , Administrateur , maintient ,SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner , 16 rue Friant - 75014 Paris, Mandataire judiciaire, sous le numéro P202502565. L2601249

FAST RETAILING FRANCE
151 rue Saint-Honoré - 75001 Paris 1^{er} Arrondissement.

R.C.S. PARIS : 482 065 786.
Etablissement secondaire à DIJON : 482 065 786 - 2024 B 1345.

ACTIVITE : La fabrication, la confection, l'achat, la vente au détail ou non de tous vêtements, articles de confection, d'habillement et accessoires, la bonneterie, la lingerie, la maille, la maroquinerie ; et en général l'équipement de la personne ; La retouche de tous vêtements et toutes confections en tous genres et toutes matières et de tout ce qui concerne le prêt-à-porter en général et ses accessoires de toutes sortes et de toutes natures ; l'import-export, le négoce en gros et en détail de tous les produits mentionnés ci-dessus et de tous produits annexes tels que bijoux fantaisie, accessoires de mode et habillement, cadeaux, gadgets, confection, connexes ou susceptibles de favoriser l'essor de la Société.
ANNULE ET REMPLACE
Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 25-02 -2026, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Takeshi Okazaki, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 1 ans, comme commissaire à l'exécution du plan SELARL EL BAZE -CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 17 place Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine, met fin à la mission de SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve et la SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade - 75008 Paris, Administrateurs , maintient ,SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner, 16 rue Friant - 75014 Paris et la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier - 75010 Paris, Mandataires judiciaires, sous le numéro P202502565. L2601269

ANNULE ET REMPLACE

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 25-02 -2026, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Takeshi Okazaki, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 1 ans, comme commissaire à l'exécution du plan SELARL EL BAZE -CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 17 place Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine, met fin à la mission de SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve et la SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade - 75008 Paris, Administrateurs , maintient ,SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner, 16 rue Friant - 75014 Paris et la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier - 75010 Paris, Mandataires judiciaires, sous le numéro P202502565. L2601269

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Groupe Lifestyle Bourgogne

33 rue Joubert - 75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 904 200 672. Etablissement secondaire à DIJON : 904 200 672 - 2022 B 83. Activité : Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ainsi que toutes prestations de services relatives à cette activité; création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées; assistance, management et conseil auprès de toutes sociétés, organismes, institutionnels et particuliers.
Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de PARIS du : 19/02/2026. L2601248

Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de Paris du : 17/02/2026. L2601242

AVEINE
40 rue Louis Blanc - 75010 Paris 10^e Arrondissement.

R.C.S. PARIS : 821 639 382.
Etablissement secondaire à DIJON : 821 639 382 - 2019 B 559.

ACTIVITE : Conception, recherche, développement technologique, vente, distribution de tous objets gravitant autour du vin, notamment d'objets connectés. Organisation d'évènements en relation avec le vin.
Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de Paris du : 17/02/2026. L2601242

COUTELLERIE 15 Vin 100
17 Chailas - 63650 LA MONNERIE LE MONTEL, R.C.S. CLERMONT FERRAND : 878 673 292. Etablissement secondaire à DIJON : 878 673 292 - 2019 B 1495. Activité : Fabrique et négoce de coutellerie, arts de la table, Cannes, articles pour hommes, cadeaux, décoration, épicerie fine.
Jugement du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND en date du 17 décembre 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601243

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

Inspear Invest

10 avenue Maréchal Foch - 21000 Dijon.
R.C.S. PARIS : 910 143 858.
Etablissement secondaire à DIJON : 910 143 858 - 2022 B 454.
ACTIVITE : L'achat, la souscription, la détention, la cession ou l'apport de toute participation dans Inspearit Group (No Siren : 532 726 965), par tous moyens, ou dans toute entité venant se substituer à Inspearit Group par voie d'apport, de fusion, de scission ou autrement. La gestion et la disposition de cette participation.
Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de Paris du : 17/02/2026. L2601244

TOGOO SUSHI

19, Rue Renaud de Bourgogne 25200 Montbéliard. RCS BELFORT : 902 717 651. Etablissement secondaire à DIJON : 902 717 651 - 2021 B 1328. ACTIVITE : L'exploitation de stands dans la grande distribution et en grandes surfaces et autres locaux commerciaux consacrés à la fabrication et à la vente en temps réel de produits de type sushis maki wok nems salades et tous produits issus de la cuisine asiatique.
Jugement du tribunal de commerce de Belfort en date du 14 Janvier 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601247

GABRIEL

297 rue Nationale - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE, R.C.S. VILLEFRANCHE-TARARE : 893 377 911. Etablissement secondaire à DIJON : 893 377 911 - 2021 B 1000. Activité : Prêt à porter accessoires et maroquinerie.
Jugement du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE TARARE en date du 26/02/2026 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601250

VIATIC

9, Rue Saint-Martin 10290 Faux -Villecerf. RCS TROYES : 822 321 972. Etablissement secondaire à DIJON : 822 321 972 - 2022 B 1341. ACTIVITE : Développement logiciel, formation des élus locaux.
Jugement du tribunal de commerce de Troyes en date du 25 Février 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601251

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

SP PISCINE

5 rue Georges Louis Buffon - 39100 DOLE.
R.C.S. LONS LE SAUNIER : 891 611 063.
Etablissement secondaire à DIJON : 891 611 063 - 2024 B 485.
ACTIVITE : Construction, rénovation, entretien de toutes sortes de piscines, terrassement, terrasses en bois, plomberie et chauffage, négoce de matériaux de piscine et de jardin, maçonnerie générale.
Jugement du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier en date du 06/02/2026 prononçant la liquidation judiciaire immédiate poursuite d'activité autorisée jusqu'au 28/02/2026 - Date de cessation des paiements : 01/12/2025. Liquidateur judiciaire : SELARL GUIGON ASSOCIES. Prise en la personne de Maître Pascal GUIGON 3 avenue Commandant Marceau - 25000 BESANÇON. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601236

MS

3 Petite Jean Grosley - 10000 Troyes. RCS TROYES : 884 408 238. Etablissement secondaire à DIJON : 884 408 238 - 2020 B 643.
ACTIVITE : commercialisation et promotion de pâtisserie, chocolaterie, confiserie, salon de thé, recettes et animation de séances d'initiation et de formation à la pâtisserie.
Jugement du tribunal de commerce de Troyes en date du 25 Février 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601252

MB COURTAGE & PATRIMOINE

4 Place Louis Armand - 75012 Paris 12^e Arrondissement.
R.C.S. PARIS : 843 044 843.
Etablissement secondaire à DIJON : 843 044 843 - 2022 B 307.
ACTIVITE : Courtage en opération de banque et services de paiement, conseil en investissement financier, courtage en assurance.
Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS, a prononcé, en date du 13/02/2026, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202600566, date de cessation des paiements le 13/08/2024, et a désigné : juge commissaire M. Laurent Pfeiffer liquidateur SELARL MONTRAVERS YANG-TING en la personne de Me Marie-Hélène Montravers 9 rue du Mont Thabor - 75001 PARIS, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc. L2601240

Tech-Mix

27 place de la Madeleine - 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 901 136 358. Etablissement secondaire à DIJON : 901 136 358 - 2024 B 449. Activité: La réalisation de services numériques au profit d'entreprises ou de tiers.
Le tribunal des activités économiques de PARIS, a prononcé, en date du 18/02/2026, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202600630, date de cessation des paiements le 18/08/2024, et a désigné : juge commissaire M. Antoine Guinet liquidateur SELAFA MJA, en la personne de Me Jean-Charles Demortier, 41 rue de l'Echiquier - 75010 PARIS, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC. L2601245

J P M

222, Rue Dechavanne 69400 Villefranche-sur-Saône. RCS VILLEFRANCHE-TARARE : 919 243 634. Etablissement secondaire à DIJON : 919 243 634 - 2024 B 1104. ACTIVITE : café - bar - brasserie.
Jugement du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare en date du 19/02/2026 prononçant l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée. Organes de la procédure: Liquidateur judiciaire : SELARL ALLIANCE MJ représentée par Maître Véronique PEY HARVEY et Maître Cédric CUINET 1750 route de Riottier 69400 Limas. Date de cessation des paiements : 01/12/2024 la clôture de la procédure devra intervenir au plus tard dans un délai de six mois du jugement d'ouverture.
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601246

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

RENOV'ECO

3 rue des Entrepreneurs - 70000 Vaire-et-Montoille.
R.C.S. VESOUL : 808 805 584.
Etablissement secondaire à DIJON : 808 805 584 - 2021 B 451.
ACTIVITE : construction, reconstruction, rénovation, plus généralement tous les travaux se rapportant A tous les corps D'état du bâtiment - achat et vente de tous produits se rapportant A l'activité ou non du bâtiment.
Jugement du tribunal de commerce de Vesoul prononçant en date du 12 Février 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2026, désignant administrateur Selarl Ajrs / Me Philippe Jeannerot 28 rue de la République - CS 16473 - 25019 Besançon avec les pouvoirs : d'assurer seul, entièrement, l'administration de l'entreprise, mandataire judiciaire Scp Daval-Herodin Mandataires Judiciaires / Me S. Daval 15 rue Noiroit - BP 40059 - 70000 VESOUL .
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601239

MAVIPAL

Avenue André Malraux 19100 Brive-la-Gaillarde. RCS BRIVE : 531 145 746. Etablissement secondaire à DIJON : 531 145 746 - 2011 B 326. ACTIVITE : Toutes activités industrielles se rapportant à la conception la fabrication et la distribution de matériel de rayonnage et de stockage d'ensemble mécano-soudé. le négoce de matériel de rayonnage et de stockage d'ensemble mécano-soudé et de toutes pièces détachées et accessoires se rapportant auxdits matériels.
Jugement du tribunal de commerce de Brive, prononce en date du 6 février 2026 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026J00027, date de cessation des paiements le 15 janvier 2026 désigne Administrateur Selarl Fhbx 26 Boulevard Jules Ferry 19100 Brive-la-Gaillarde Mandataire judiciaire SCP Btsg² représentée par Me Denis Gansier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde, et ouvre une période d'observation expirant le 6 août 2026 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601241

PEDRETTI EQUIPEMENTS

34, boulevard des Italiens - 75009 Paris. RCS GRENOBLE : 440 055 200. Etablissement secondaire à DIJON : 440 055 200 - 2019 B 1301. ACTIVITE : Transport routier de marchandises.
Jugement du tribunal de commerce de GRENOBLE en date du 17/02/2026 prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, fixe la date de cessation des paiements au 27/01/2026,désigne administrateurs judiciaires la SELAS STAR représentée par M David-Emmanuel MEYNET et Me Magali CHATELAIN 10 rue d'Armanie 38000 GRENOBLE et la SELAS AJ UP prise en la personne de Me Guillaume JOUET 5 place Robert SCHUMAN 38000 GRENOBLE, avec mission d'assister le débiteur dans les actes concernant la gestion, désigne mandataires judiciaires Me Philippe SERRANO 15 chemin de Malacher Immeuble le Binôme Batiment A 38240 MEYLAN et la SELARL Marc FERRANDO prise en la personne de Me Marc FERRANDO 16 bd de la Colonne 73000 CHAMBERY. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601270

CPF FRANCE

51, Rue de Dunkerque - 62500 Saint-Omer. RCS BOULOGNE SUR MER : 934 741 034. Etablissement secondaire à DIJON : 934 741 034 - 2025 B 7. ACTIVITE : Exploitation d'un commerce de prêt-à-porter pour hommes, femmes et enfants; Vente au détail de tous produits textiles, vêtement et chaussures, bijoux fantaisie, tous articles de maroquinerie, tous accessoires et parfums. Ainsi que la création, l'acquisition, l'exploitation commerciale et industrielle, la vente et la prise de gérance de tous fonds de commerce se rattachant à l'objet précité, éventuellement la représentation de firmes françaises ou étrangères.
Jugement du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer prononçant en date du 26 Février 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Février 2026 , désignant administrateur FHBX Administrateurs Judiciaires Associés - Maître Benjamin TAMBOISE 117, grande Rue - 62200 Boulogne-sur-Mer avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Ruffin Mandataires Et Associés - Rm&a - Représentée Par Me Marion Ruffin-Michaux 5, place d'Angleterre - 62200 Boulogne-sur-Mer.
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2601341

AVIS DIVERS



SCP Ludovic BAUT
Eloïse SALICHON-COLLOT
Notaires associés à DIJON (21000)
52 bd Carnot

Monsieur Jean -Pierre Philippe Adolphe AGAZZONNE

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du code de procédure civile

Par testament olographe, en date à DIJON du 10/10/2020, Monsieur Jean -Pierre Philippe Adolphe AGAZZONNE, en son vivant demeurant à DIJON, EHPAD « Résidence Valmy » 43 avenue Françoise Giroud, né le 20/10/1937 à DIJON (21000), décédé à DIJON, le 26/01/2026, a institué des légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP ci-dessus mentionnée suivant procès-verbal dressé par Me Ludovic BAUT le 11/02/2026.
Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Ludovic BAUT.
Pour avis Me Ludovic BAUT. L2601178

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CUTRUPI Giuseppe décédé le 23/10/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218135978. L2601301

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. THUILLIER Pierre décédé le 30/01/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218134549. L2601302

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEIBER Charlotte décédée le 15/03/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218112502. L2601303

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VIN Rene décédé le 18/02/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218133038. L2601304

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HERMAN Guy décédé le 05/06/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218100327. L2601305

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. AUCLERT Michel décédé le 16/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218145103. L2601306

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MORON Gilles décédé le 18/11/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218149977. L2601307

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. EDOUARD Robert décédé le 27/12/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218146199. L2601308

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} AIT MOHO Samira décédée le 21/11/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218151173. L2601309

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GRISONNET Micheline décédée le 05/02/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218151175. L2601310

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MOREAU Paulette décédée le 31/12/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218149998. L2601311

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BERNARD Jeanne décédée le 25/03/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132854. L2601312

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VUILLERMOZ Michel décédé le 19/05/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218099358. L2601313

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VAILLARD Monique décédée le 28/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218158989. L2601314

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GAVARD Mireille décédée le 11/09/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218151183. L2601315

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PIRES Francisco décédé le 16/12/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218093688. L2601316

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LOMBARD Jean décédé le 30/09/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218094666. L2601317

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} AROUTOUNOVA Araksî décédée le 12/04/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218095810. L2601318

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DEBOIBE Gilles décédé le 13/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218146214. L2601319

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MOHAMED Christophe décédé le 29/05/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218145745. L2601320

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CIVRAIS Jacqueline décédée le 19/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218146159. L2601321

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CHAPUIS Eric décédé le 15/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218148313. L2601322

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHAUTEMPS Denise décédée le 12/11/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218122423. L2601323

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} JAPIOT Marie-Thérèse décédée le 04/10/2017 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218100339. L2601324

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HALTER Yves décédé le 20/02/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218094741. L2601325

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} TROGNON Adrienne décédée le 27/11/2019 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218058731. L2601326

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} HERNANDEZ Monique décédée le 19/10/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218151184. L2601327

Yonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

M. Xhemajl ZEKAJ / SARL ZEKAJ XHEMAJL

Suivant acte sous seing privé en date du 16 février 2026 à VILLENEUVE LA GUYARD enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne le 20/02/2026 dossier 2026 00005236 , référence 8904P01 2026 A 00274,

Monsieur Xhemajl ZEKAJ demeurant 1 allée des Tilleuls 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 527 789 267, a cédé à la SARL ZEKAJ XHEMAJL, dont le siège est situé 1 allée des Tilleuls 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 100 179 969, Un fonds de commerce de service de soutien à l'exploitation forestière, exploité au 1 allée des Tilleuls 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, quatre vingt- deux mille cinq cents Euros (82.500,00 €), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour cinquante-cinq mille six cent soixante-et-onze Euros (55.671,00 €),
- Aux éléments corporels pour vingt -six mille huit cent vingt-neuf Euros (26.829,00 €).

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 16/02/2026 et le fonds sera à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 1 allée des Tilleuls 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

Pour avis et mention. L2601342

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LDS GROUPE

CTEG

Société civile immobilière au capital de 500 Euros

Siège social : 33 rue du Pavillon 89380 APOIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 26 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : CTEG.

Siège social : 33 rue du Pavillon - 89380 APOIGNY.

Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Maryline SCHIED demeurant 33 rue du Pavillon - 89380 APOIGNY.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis : La Gérance.

L2601340

MODIFICATION

DE STATUTS

RIGAUX PA

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 Euros

Siège social : Le Petit Crosley 89190 LES SIEGES R.C.S. Auxerre n° 844 710 038

Suivant une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2025, il a été décidé la transformation de l'exploitation agricole à responsabilité limitée RIGAUX PA en une SCEA (société civile d'exploitation agricole) RIGAUX PA dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCEA RIGAUX PA.

FORME : Société civile d'exploitation agricole.

CAPITAL SOCIAL : 7.500,00 €.

NATURE DES APPORTS : Biens immobiliers et mobiliers.

SIÈGE SOCIAL : Le Petit Crosley - 89190 LES SIEGES.

OBJET : Activités agricoles.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GÉRANCE : M. Pierre-Antoine RIGAUX, demeurant Le Petit Crosley - 89190 LES SIEGES.

CLAUDE D'AGRÈMENT DES CESSONNAIRES DE PARTS SOCIALES : Oui. Agrément donné par les associés.

Pour avis. L2601238

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1, place du Palais de Justice 89000 AUXERRE

18, rue du Général Leclerc 89100 SENS

Tél : 03 86 52 60 00 www.avocats-vignet.fr

MIGENNOISE DE CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 50.000 Euros

Siège social : Rue du Quenou ZI du Quenou - 89380 APOIGNY 331 803 627 R.C.S. Auxerre

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 24 février 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50.000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Arnaud MAIMBOURG.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Arnaud MAIMBOURG demeurant 5 route d'Augy - 89290 CHAMPS SUR YONNE.

Pour avis : La Gérance.

L2601253

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI DE LA PISSEROTTE

Société civile immobilière au capital de 138.300 Euros

Siège social : Hameau de Courcelles 7 rue des Chartons 89570 NEUVY SAUTOUR 449 580 935 R.C.S. Auxerre

Avis de transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 2 février 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Hameau de Courcelles, 7 rue des Chartons - 89570 NEUVY SAUTOUR au 67 rue Jean Mermoz - 84500 BOLLENE, à compter du 1^{er} février 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE sous le numéro 449 580 935 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Pour avis : La gérance.

L2601291

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1, place du Palais de Justice 89000 AUXERRE

18, rue du Général Leclerc 89100 SENS

Tél : 03 86 52 60 00 www.avocats-vignet.fr

BAM FINANCE

Société par actions simplifiée Au capital de 98.000 Euros

Siège social : Rue du Quenou - ZI du Quenou 89380 APOIGNY 512 137 589 RCS Auxerre

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 24 février 2026, il résulte que le mandat de la société CABINET MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveau Commissaire aux Comptes.

Pour avis : La Présidente.

L2601261

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PICHCONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social : RD 606 - Le Petit Villeblevin 89340 VILLEBLEVIN 844 767 640 R.C.S. Sens

Aux termes des délibérations en date du 21 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes et de modifier en conséquence, l'article 2 des statuts, et ce, à compter de ce jour :

- La gestion immobilière ;
- l'acquisition de tous biens et droits immobiliers ;
- la gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la Société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit ;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ;
- la constitution de toutes sûretés réelles ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;
- La gestion de port privé en eaux intérieures consistant notamment à rendre des services d'assistance aux plaisanciers dans tous ports de plaisance et en particulier à assurer le gardiennage, l'entretien, l'hivernage et l'activité de conciergerie des bateaux qui y sont stationnés.

Pour avis : Le Président.

L2601292

ifac|avocats

Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet 10000 TROYES

POLYBEL

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 Euros

Siège social : 60 rue du moulin du Président 89000 AUXERRE 16 674 654 R.C.S. Auxerre

Le 30/06/2025, l'assemblée générale, n'a pas renouvelé le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société INTERCOMEX, et de Commissaire aux comptes suppléant de la société ETC AUDIT.

L2601330

LDS GROUPE

SCI DE LA CROIX DUCHE

Société civile au capital de 1.000 Euros

Siège social : 23 Rue de Chichée - 89800 CHABLIS 821 769 189 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Rue de Chichée - 89800 CHABLIS au 15 rue de la Croix Duché - 89800 CHABLIS à compter du 29 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article «SIEGE SOCIAL» des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal des activités économiques de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2601353

LDS GROUPE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DESMOUTIERS-BRETON

Groupement agricole d'exploitation en commun au capital de 34.500 Euros

Siège social : 10 Rue Cadoux - 89113 BRANCHES 488 714 445 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Joël DESMOUTIERS de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

L2601357

LDS GROUPE

SCI CP2M

Société civile au capital de 1.000 Euros

Siège social : 28 Route de Petit Vaux 89290 CHAMPS SUR YONNE 441 170 859 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} février 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 28 Route de Petit Vaux, 89290 CHAMPS SUR YONNE au 46 route de Petit Vaux - 89290 CHAMPS SUR YONNE à compter du 1^{er} février 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal des activités économiques de AUXERRE.

Pour avis : La Gérance.

L2601362

CAPEC BF

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros

Siège social : 16 Boulevard Lyautey, 89000 AUXERRE 421 035 536 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 24 février 2026, il résulte que :

- Madame Amélie DESCHAUMES, demeurant 32 avenue de Marbotte, 21000 DIJON, - Monsieur Adrien NAVELOT, demeurant 16 Rue de Champoirin, 21490 ST JULIEN. - Monsieur Benoît PARIS, demeurant 3 Rue du Sophora, 21410 FLEUREY SUR OUCHE. ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux.

Pour avis : Le Président

L2601055

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES Tél. : 03.25.71.46.30

GAEC PORCHERON

GAEC au capital de 203.130 Euros

Siège social : 8 rue des Puits 89800 FONTENAY PRES CHABLIS 423 977 537 R.C.S. Auxerre

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés du 07/10/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/10/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, la SELARL CARDON & BORTOLUS prise en la personne de Maître Alexandre BORTOLUS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue du Ravelin - 10000 TROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE. Mention sera faite au R.C.S. de AUXERRE.

L2601299

LDS GROUPE

Laurence et Denis RACE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 225.000 Euros

Siège social : 15 rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS

Siège de liquidation : 15 rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS 442 697 579 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence RACE, demeurant 23 rue de Chichée - 89800 CHABLIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 rue de la Croix Duché - 89800 CHABLIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2601358

Marché. Inamovible troisième voiture la plus vendue en France avec plus de 64.000 immatriculations en 2025, la Sandero est aussi la numéro 1 auprès des clients particuliers.

Dacia Sandero, une décennie au top



En 20 ans, Dacia a vendu plus de deux millions de voitures en France, devenant un acteur majeur du marché automobile national. « Une marque incontournable » souligne à juste titre le constructeur. Et indispensable pour le Groupe Renault dont Dacia assure une part significative des résultats. En dépit d'un recul de 4% l'an dernier, Dacia a conforté sa place sur la troisième marche du podium national avec plus de 139.000 immatriculations, détenant 8,5% de part de marché, loin devant Citroën.

La Dacia Sandero, la voiture la plus abordable proposée en France, reste encore et toujours la tête de pont d'une gamme de cinq modèles. En dépit d'une baisse de forme (-15%), elle se maintient à la troisième place des meilleures ventes avec 64.399 immatriculations. Le beau début de carrière commerciale de la nouvelle C3 Citroën pourrait la menacer s'il est confirmé cette année. Année après année, la Sandero, est aussi la voi-

ture la plus achetée par les clients particuliers. Cela dure depuis une décennie ! C'est un des points forts de Dacia dont 79% du total des ventes sont faites par ce canal, qui représente à lui seul 14,3% des parts de marché de la marque.

Le succès de la Sandero repose sur une recette qui confirme sa pertinence dans le temps : un rapport prix-prestations inégalé. Il renseigne par ailleurs sur la situation économique des clients français qui disposent de moyens limités. C'est également une leçon de réalisme pour les constructeurs lancés dans une course vaine aux équipements superflus et aux aides à la conduite en tout genre dont les acheteurs ne sont pas demandeurs.

Derrière la Sandero, d'autres Dacia ne font pas de la figuration. En particulier le Duster, une valeur sûre, dont la nouvelle génération a été choisie par près de 37.000 clients l'an dernier, une progression de 56% qui le hisse au 9e rang du palmarès. Le der-

nier-né, le Bigster, le modèle le plus cher jamais proposé par Dacia, fait un carton commercial avec 16.283 immatriculations dont 75% en version hybride 155. Cela le propulse en tête de son segment pour les ventes à par-

ticuliers alors que le Jogger avec près de 15.000 ventes monte sur la troisième marche de ce même podium. Marque pragmatique, Dacia est aussi sans rival sur le créneau spécifique des motorisations essence/GPL qui ont assuré

29% de ses ventes en 2025.

Cette année, Dacia poursuivra l'électrification de sa gamme, indispensable pour assurer son avenir.

Dominique Marée



Essai. La troisième génération de la pionnière des voitures 100 % électriques grand public prend la forme d'un crossover au style fluide revendiquant plus de 600 km d'autonomie.

Nissan Leaf : le grand retour



« **U**ne icône réinventée » : Nissan résume la troisième génération de la Leaf 100% électrique en deux mots. Une référence à la toute première Leaf, pionnière lancée en 2010 sur un marché des voitures à batterie embryonnaire. On ne parle même pas du réseau de points de recharge quasiment inexistant. Cela n'avait pas empêché la berline japonaise de trouver près de 700.000 clients à

travers le monde, un chiffre respectable dans le contexte de l'époque, l'autorisant à revendiquer à tout jamais le titre officiel de première berline électrique grand public. Depuis, l'univers des voitures électriques a été chamboulé par l'arrivée de nouveaux prétendants en même temps que les constructeurs traditionnels se sont dotés d'une offre électrique étendue dans tous les segments de marché. C'est dans ce contexte qu'arrive la nouvelle Nis-

san Leaf, succédant à un modèle qui n'a pas laissé d'impérissables souvenirs.

Plus question désormais d'une berline à la ligne sage mais d'un crossover davantage dans l'air du temps : « fluide, aérodynamique et spacieux », souligne Nissan. CX de 0,25, dimensions compactes (4,35m de long, pour 1,81m de large et 1,55m de haut), volume de coffre dans la bonne moyenne (437l), habitabilité satisfaisante, générée

par un empattement de 2,29m, la Leaf 2026 joue la carte de la polyvalence pour répondre positivement aux attentes d'une clientèle familiale désireuse de faire sa transition énergétique sans rien céder sur les fondamentaux.

La modernité s'invite à bord avec une double dalle numérique de 14,3 pouces réunissant l'ensemble des informations de conduite et d'info divertissement via Google « built-in ». Commandes vocales, synchronisation des applis et des services personnels... Le tout avec une mise à jour à distance. Le contrat est rempli.

Même constat en matière d'aides à la conduite avec une panoplie complète de garde-fous électroniques, supposés assurer une sécurité optimum et suppléer les éventuelles carences du conducteur. La présentation d'ensemble est plutôt réussie avec un habitacle lumineux qui peut être éclairé par un toit panoramique opacifiant, des habillages noir ou bicolore souligné d'un subtil filet et un niveau d'équipements de confort généreux dès la finition de base.

JUSQU'À 604 KM D'AUTONOMIE CONVENTIONNELLE

La Leaf, troisième du nom, est disponible en deux niveaux de puissance et de batterie : 177ch-130kW avec une batterie de 52kWh et un bloc électrique de 218ch-160kW associé à une batterie de 75kWh. Si les performances ne diffèrent pas radicalement, il n'en est pas de

même de l'autonomie et de la capacité de recharge.

La version standard dispose d'une autonomie conventionnelle jusqu'à 436km alors que la plus puissante autorise jusqu'à 604km sans passer par la borne de recharge. Avec une honnêteté plutôt rare chez les constructeurs automobiles, Nissan propose une estimation de l'autonomie sur autoroute à 130km/h : 224km avec la batterie de 52kWh, 330km pour l'autre. Ces valeurs peuvent sembler décevantes et déconnectées des chiffres d'homologation mais elles reflètent une réalité que la plupart des marques préfèrent pudiquement éluder.

Autre différence majeure entre les deux batteries, leur puissance de charge : jusqu'à 105 kW pour l'une, 150kW pour l'autre. Cela permet de récupérer en 30 minutes jusqu'à 277 km de marge ou jusqu'à 417km. Cette différence significative incitera ceux qui font régulièrement des déplacements longue distance à privilégier la version « long range ».

Assemblée sur le site historique anglais de la marque à Sunderland, la Nissan Leaf, troisième du nom, débarque dans l'univers désormais pléthorique des compactes 100% électriques avec des arguments. En France, elle trouvera sur sa route les Renault Scénic et Mégane E-Tech et qui comptent parmi les best-sellers de la catégorie. À partir de 35.300€, avant les éventuelles aides fiscales.

Dominique Marée



Mathis Ladoué. Les 23 et 24 mai se déroulera à Mâcon le premier Run & Fest. Un événement de plus dans le monde de la course à pied ? Pas tout à fait. Ce projet, unique en son genre, est porté par trois vingtenaires, dont Mathis Ladoué, jeune coach qui a survécu à une énorme chute.

Miraculé en quête de record



La vie de Mathis Ladoué aurait pu basculer, ou pour parler franchement, se terminer dans le sud marocain, lors d'un stage de parachute à Taroudant, le 1^{er} mars 2025. Un saut de 1.500 m, le parachute qui s'ouvre mal, le sauteur qui part en twist et s'imaginer que c'est sa dernière danse. Non, le parachute de secours... qui ne s'ouvre pas mieux, et c'est l'impact au sol à près de 100 km/h, heureusement sur le dos donc un peu amorti par le parachute. Le casque est brisé mais il a fait son office.

Aujourd'hui, après des passages par les cliniques marocaine et française, et aussi incroyable que cela puisse paraître, Mathis travaille normalement même si le tassement des vertèbres se fait encore sentir. Les fractures du bassin, de la hanche, des côtes sont « réparées », la nature sportive de la victime a sans doute aidé à cette remise sur pied express.

DU DROIT AU COACHING SPORTIF

Car Mathis est coach sportif en région parisienne, d'endurance plus particulièrement. Il accompagne les coureurs en vue de la préparation de leurs trails et autres marathons. Un parcours de sportif commencé sur les tatamis. « Je me suis mis au judo à mes trois ans, jusqu'à mes 19, date du Covid et donc des fermetures de salle ». C'est là qu'il décide de se mettre à courir et pas juste pour s'aérer l'esprit... Au bout de quelques semaines, il fait son premier semi, au bout de quelques mois son premier marathon puis il se met au triathlon, enchaîne avec des Iron Man.

S'il avait commencé par des études de droit, maman avocate oblige, il s'est réorienté vers un diplôme de coach. Il a d'abord collaboré avec un centre de remise en forme (La Fibre à Saint-Maur-des-Fossés) avant de lancer son propre club de coaching en ligne nommé Pacer-On. Trois ans plus tard, il compte déjà huit collaborateurs dont un nutritionniste et un physiologiste. « On suit 140 athlètes de tous niveaux, de l'amateur au semi-pro ».

Son accident aurait pu évidemment tout remettre en cause. Sa résilience et la vitesse de sa rééducation ont surpris tout le monde, corps médical compris.

TROIS GARÇONS DANS LE MOUV'

L'amitié a sans doute aussi contribué à son rétablissement. Ses deux copains bourguignons, Fabien Demeule et Mathieu Dazy, passionnés de courses sont venus à son chevet. Ils sont allés ensuite étrenner leur amitié sur le mythique GR20 en Corse en juin 2025.



Courir, vibrer, fédérer, tel est le slogan choisi par Mathis et ses deux amis pour cette première édition du Run & Fest qui mêlera courses officielles et festival musical. Crédit : DR.

Un périple en guise de défi physique et mental pour Mathis alors en pleine reconstruction. C'est là-haut, sur les crêtes de l'Île de Beauté entre fatigue, rires et discussions nocturnes que germe l'idée d'organiser une course, mais pas comme toutes les autres. Ils voulaient créer « un événement qui ait du sens, qui soit une célébration, un hommage à la vie, à la résilience, à l'énergie du collectif. C'est notre façon à nous de dire que tout est possible quand tout semble perdu. »

Ils optent pour le concept Run & Fest : une journée dédiée à la course et une autre à la fête, une façon de réunir deux de leur passion. Mais « sans mélanger les deux, comme

dans le Médoc par exemple où l'on boit en courant ».

24 HEURES... SUR TAPIS

Événement dans l'événement, coach Mathis se lancera ce week-end-là un drôle de défi : une tentative de record de France des 24 heures sur tapis de course. Départ prévu samedi 23 mai à 17 heures. Juste pour le plaisir du défi. « Quand c'est dur, je me sens vivre. J'ai peur des problèmes mécaniques, un genou ou un tendon qui lâche, surtout que j'ai des séquelles de ma chute, ou des problèmes gastriques mais j'aime me battre contre moi-même. Je cours le marathon en 2h45 c'est plutôt chouette pour un amateur mais ce n'est pas du

haut niveau. Mais je suis bon sur de très longues distances, j'ai cette faculté à mettre mon cerveau en pause. »

Le record de France des 24 H de course en plein air est de 272 km. Il a été réalisé par Eric Clavery « qui me coache aujourd'hui ». Celui du 24 H sur tapis est de 247 km, mais il n'est pas homologué. Il tentera quand même de le battre en présence d'un huissier.

RENDEZ-VOUS 23 & 24 MAI À MÂCON

La première édition de Run & Fest aura donc lieu moins d'un an après avoir lancé l'idée. Autant dire qu'ils n'ont pas chômé les trois jeunes de 25, 27 et 28 ans. Jeunes certes mais tous sont déjà entrepreneurs (Fabien est à la tête d'une concession auto dans le Charolais, Mathieu dans l'immobilier à Paray-le-Monial), « avec une grosse force de travail. On s'est partagé les missions, on prend des décisions rapides, en toute confiance. »

Mathieu Dazy préside l'association de course à pied Game Changer Performance à Paray-le-Monial, et c'est celle-ci qui portera l'événement pour le volet sportif. La partie musicale sera portée par une SAS créée par eux.

Tout naturellement, c'est à Mâcon que le trio a choisi d'installer son événement. Par amour pour leur territoire et parce que la ville a une longue tradition d'accueil d'événements sportifs mais qu'elle n'avait pas encore son marathon. Anomalie bientôt réparée. « Et puis c'est la ville la mieux desservie du territoire, proche de Genève, Paris, Lyon. C'est un week-end de trois jours (Ndlr : Pentecôte), on espère attirer des familles, les inviter à découvrir la région. »

KAVINSKY EN GUEST

Ils ont été accueillis à bras ouverts par la municipalité et rapidement soutenus par des partenaires locaux (Alainé notamment) et bénévoles, « mais on en cherche encore, principalement sur la partie course », lancent-ils en guise d'appel.

La partie festive se déroulera à la Grisière le samedi, en plein air donc, avec en point d'orgue, le DJ Kavinsky, emblème de la scène electro française et son de la cérémonie de clôture des JO 2024. Les départs des courses (10 km, semi-marathon et marathon) auront lieu au cœur de la cité, sur l'esplanade Lamartine et les arrivées à la Grisière.

S'ils ne veulent pas communiquer sur le budget de la manifestation, ils espèrent 6.000 coureurs et le double de « teufeurs ». Le soleil est attendu pour placer sous une bonne étoile cet événement qui le mérite bien. Run & Fest est unique en France. Le dupliquer ? « C'est un peu tôt pour le dire mais on ne ferme pas la porte ».

DAVID BESSENEY



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

